

C.R.E.D.O.C.
BIBLIOTHÈQUE

CENTRE DE RECHERCHES ET DE
DOCUMENTATION SUR LA
CONSOMMATION

LE MARCHÉ
DE
L'HUILE D'OLIVE

Sou1959-2264

Le Marché de l'huile d'olive / L.
Desplanques, J. Dumard, Y.
Ligier (Janvier 1959).

CREDOC•Bibliothèque



L. DESPLANQUES - J. DUMARD
Y. LIGIER

JANVIER 1959

Nov

S O M M A I R E

LE MARCHÉ DE L'HUILE D'OLIVE

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1 à 5
<u>PRODUCTION</u>	6 à 36
I/ GENERALITES.....	7 à 13
1/ Evolution de la production...	8
2/ Variabilité des récoltes.....	8
3/ Superficie plantée et rendement.....	12
II/ LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS.	13 à 36
1/ Les Producteurs Méditerranéens	13
2/ Les Nouveaux Venus	33
<u>CONSOMMATION</u>	37 à 73
I/ LA CONSOMMATION MONDIALE	38 à 53
1/ La consommation globale	39
2/ La consommation individuelle.	43
II/ LA POLITIQUE OLEICOLE DES PAYS GROS CONSOMMATEURS	54 à 70
III/ COORDINATION DES POLITIQUES A L'ECHELON INTERNATIONAL	70 à 73
<u>COMMERCE INTERNATIONAL</u>	74 à 99
I/ GENERALITES	74 à 76
II/ LES EXPORTATIONS	76 à 85
III/ LES IMPORTATIONS	85 à 99
<u>CONCLUSION</u>	100



R¹ 35
004

INTRODUCTION

=====

La production d'huile d'olive augmentant beaucoup moins rapidement que celle des autres corps gras, la part déjà faible de ce produit, tant dans la production mondiale que dans les échanges internationaux va s'amenuisant.

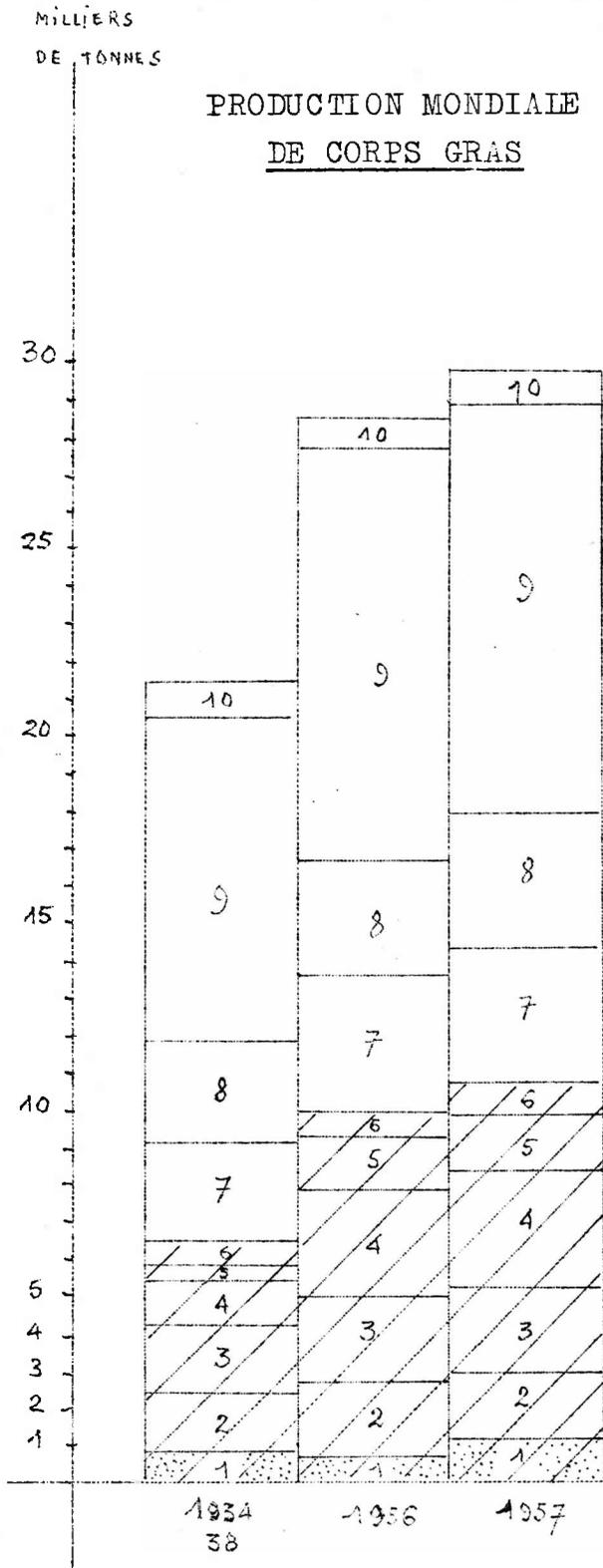
L'importance relative de l'huile d'olive dans la production des corps gras n'est plus, à l'heure actuelle, que de 3% contre 5% il y a vingt ans.

Cette diminution provient de ce que le taux d'accroissement de la production d'huile d'olive, au cours de ces vingt dernières années a été très nettement inférieur à celui de l'ensemble des autres matières grasses : 15% contre 40% (cf graphique 1)

De l'avant-guerre à 1958, la production d'huile d'olive a en effet passé de 0,95 million à 1,1 million de tonnes alors que celle de l'ensemble des matières grasses s'est élevée de 21,5 millions à 30 millions de tonnes et celle des huiles et graisses alimentaires de 18,7 à 26,5 millions de tonnes.

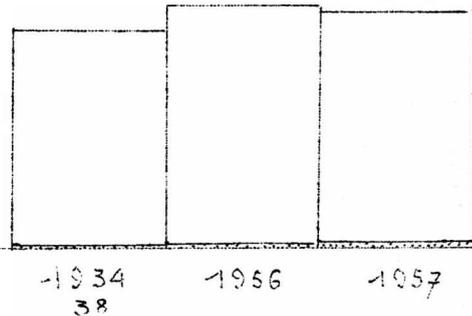
L'évolution de la production de l'ensemble des matières grasses depuis 1934/38 est avant tout caractérisée par :

- l'accroissement important des graisses animales (11,2 millions de tonnes en 1958 contre 8,7 millions en 1934/38) mouvement imputable au saindoux et au suif et non au beurre.
- l'augmentation non négligeable des huiles de palmiers (3,4 contre 2,6 millions de tonnes).



- 1 à 6 - Huiles dites alimentaires
- 1 - huile d'olive
 - 2 - huile de coton
 - 3 - huile d'arachide
 - 4 - huile de soja
 - 5 - huile de tournesol
 - 6 - diverses
 - 7 - huiles de palmiers
 - 8 - huiles dites indust
 - 9 - graisses animales
 - 10 - huiles marines

EXPORTATIONS MONDIALES
DE CORPS GRAS



..... huile d'olive

- Le développement remarquable des huiles de coton, arachide soja et de tournesol (9,2 contre 4,9 millions de tonnes). La production d'huile de tournesol qui, avant-guerre représentait moins de la moitié de celle de l'huile d'olive, lui est, actuellement, supérieure de près de 50% et s'élève à 1,6 million de tonnes.

La part de l'huile d'olive dans le commerce international des matières grasses, est encore plus faible que dans la production mondiale, et tend également à décliner. Elle n'est plus que de 2% contre 2,5% avant-guerre.

Alors que le volume des échanges mondiaux de matières grasses a passé de 5,8 à 7,3 millions de tonnes de 1934/38 à 1957, celui de l'huile d'olive est resté à peu près stationnaire à 0,14 million de tonnes.

La part de la production d'huile d'olive faisant l'objet d'échanges internationaux est, elle aussi, relativement faible, comparée à celle des principales autres matières grasses comme l'indique le tableau ci-après :

EXPORTATIONS MONDIALES exprimées en %
de la PRODUCTION TOTALE pour certains
corps gras alimentaires en 1956/1957
(en termes d'huile et de graisse)

Palmiste	93%
Palme	55%
Arachide	34%
Suif	26%
Soja	26%
Coton	18%
Olive	12%
Beurre	11%
Saindoux	9%

L'huile d'olive se range parmi les produits de consommation nationale, c'est-à-dire beaucoup plus consommés sur place que destinés à répondre à la demande croissante

du marché international.

Cette demande, en forte progression par suite de l'augmentation de la population mondiale et de l'élévation du niveau de vie, a été à peu près théoriquement satisfaite jusqu'à présent. En effet, en dépit de l'accroissement particulièrement rapide de la population mondiale, les disponibilités en matières grasses ont passé de 10,1 à 10,5 kgs par habitant de 1934/38 à 1956/57.

Toutefois il n'est pas certain que cette évolution se poursuive. Les professionnels les plus avertis du marché craignent un renversement de la situation et estiment qu'on pourra se souvenir des années Cinquante, comme "d'années grasses".

Si l'on tient compte uniquement de l'accroissement de la population mondiale, pour assurer encore en 1970, 10,5 kgs de corps gras par habitant, la production globale de matières grasses devrait passer, en une douzaine d'années, de 30 à 36 millions de tonnes, et enregistrer ainsi une progression de 20%.

Cependant ce taux d'augmentation devrait, en principe, être encore plus élevé car l'élévation prévisible du niveau de vie de la population mondiale doit encore accroître la demande. Pour satisfaire celle-ci, l'offre devrait donc s'élever de près de 25% au cours des prochaines années. Il est peu probable que ce taux de progression soit atteint ; le marché a donc de fortes chances de rester demandeur pour une longue période.

Toutefois, l'augmentation de la demande pourrait être partiellement satisfaite, compte tenu des éventualités suivantes :

- La "révolution fourragère" qui s'amorce en Europe, entraînera une augmentation non négligeable des ressources en graisses animales (beurre, suif, saindoux) qui représentent actuellement un tiers de la production mondiale

des matières grasses.

- La création de palmeraies devrait permettre, à plus longue échéance, un nouvel apport de matières grasses de la part des régions tropicales.

- Des plans d'aménagement hâtifs, dans ces mêmes régions, pourraient permettre de développer coûte que coûte, une production d'arachides mais au détriment de la fertilité du sol de ces pays.

L'huile d'olive, quant à elle, ne pourra pas pleinement bénéficier de cette situation, en raison du caractère particulier de l'oléiculture qui entraîne un prix de revient élevé pour ce produit.

L'entrée en rapport très lente, de l'olivier, donne à cette production une particulière inertie et ne lui permet pas de s'ajuster au mouvement du marché. La plupart des autres ^{corps} gras sont avantagés, soit par leur rapidité d'entrée en production, soit par les progrès que la sélection leur a fait acquérir (palmier à huile), soit encore par le fait que leur culture est mécanisable.

L'huile d'olive, au contraire, a un prix de revient où la main-d'oeuvre a une part importante, l'olivier poussant sur des terres qui sont, sauf irrigation, sans valeur et la récolte étant obligatoirement manuelle. La rémunération du travail de l'oléiculteur ne peut donc être améliorée que par une élévation du prix de l'huile, comme en Italie.

Donc, en dépit de l'accroissement de la demande mondiale de matières grasses, l'avenir de l'oléiculture n'est pas automatiquement assuré car l'huile d'olive en tant que corps gras trouvera un débouché, mais pas nécessairement rémunérateur, eu égard à son prix de revient.

La politique qui semble s'imposer est donc une politique de qualité. Du reste, les efforts des pays producteurs les plus conscients tendent à contrôler et à restreindre l'appellation "huile d'olive".

L'analyse de la production, de la consommation et des échanges internationaux qui fait l'objet des trois parties de cette étude, permet d'étayer le bien fondé de ce jugement.

P R O D U C T I O N

= = = = =

I/ GENERALITES

La culture de l'olivier, préhistorique au Moyen Orient, est plusieurs fois millénaire sur les rives européennes, africaines et asiatiques de la Méditerranée.

L'olivier s'adapte à des terres quasi stériles, voire incultivables à cause de leur structure rocheuse, de leur pente ou de l'aridité du climat.

Il en résultera notamment deux caractéristiques de l'oléiculture :

- récolte très irrégulière, car assujettie à une pluviométrie marginale,
- production, unique ressource d'un paysannat souvent pauvre sinon misérable.

Les politiques des pays producteurs sont influencées par ces données dans la poursuite des objectifs suivants :

- stockage en vue de stabiliser le marché,
- rémunération équitable des producteurs,
- maintien d'un prix de l'huile à un niveau aussi favorable que possible pour la consommation.

Le volume annuel de la production mondiale varie entre 800.000 et 1.200.000 tonnes, dont 10 à 15% font l'objet de transactions internationales.

La production mondiale est en moyenne de 2kgs d'huile par arbre et varie de 1 à 2 ou 3 quintaux par hectare.

1/ Evolution de la production

Le tableau I indique les productions globales mondiales des années 1947 à 1957.

Les variations de la production sont assez amples, d'une année à l'autre, sans périodicité évidente. Il est certain que la façon dont on découpe des groupes d'années pour essayer de définir une évolution peut altérer l'interprétation. Il sera tenté tout au long de cette étude de ne pas laisser un découpage arbitraire des époques de référence fausser la réalité.

Le tableau I^{bis} indique les moyennes mobiles par six ans.

L'accroissement apparent en six ans serait de l'ordre de 60.000 tonnes, soit environ 1% par an.

Cette augmentation moyenne annuelle de 10.000 tonnes provient principalement des facteurs ci-après :

- plantations importantes dans le dernier quart du siècle
- mise en valeur d'oléastres ou olivaias sauvages dans certaines régions.
- amélioration des soins culturaux et surtout des traitements antiparasitaires.
- perfectionnement des techniques de récolte et de pressage.

2/ Variabilité des récoltes

Les récoltes de chacun des pays producteurs sont caractérisées par des variations annuelles imprévisibles et désordonnées.

Celles-ci sont simultanées pour certains pays, contrariées pour d'autres ; cette irrégularité procure souvent de sérieux inconvénients à des pays qui, comme la Tunisie, se trouvent en opposition de phase avec l'Italie et l'Espagne. (Nations fournissant à elles deux plus de la moitié de la production mondiale). Ainsi en Tunisie, une faible récolte dont par surcroît les prix seront avilis par la forte récolte du groupe des autres méditerranéens, peut être catastrophique pour les producteurs.

Tableau I

PRODUCTION MONDIALE

<u>ANNEES</u>	<u>Huile d'OLIVE</u>	<u>Huile de grignons</u>	<u>T O T A L</u>
	Milliers de tonnes		
Moyenne 1934/38			960
1947/8			1.280
1948/9			505
1949/50			1.265
1950/1			640
1951/2	1.400	165	1.565
1952/3	800	100	900
1953/4	1.125	200 (?)	1.320
1954/5	1.030	70	1.100
1955/6	780	40	820
1956/7	1.090	140	1.230
1957/8	1.050	120	1.170

Ce tableau a été établi par recoupements divers. Les chiffres de la colonne de droite sont ceux officiellement admis et repris par la F.A.O.

Les chiffres de la colonne de gauche proviennent de la Fédération internationale d'oléiculture (dans son nouveau bulletin publié à MADRID).

Les différences sont interprétées comme huiles de grignons, ce qui est plausible étant donné la tendance actuelle de la Fédération, à refuser la qualification d'huile d'olive aux huiles qui ne sont pas irréprochables.

PRODUCTION MONDIALE : Tendance (moyenne mobile)

ANNEES	MOYENNE MOBILE
	<u>Milliers de tonnes</u>
1947/8 à 1952/3	1.026
1948/9 à 1953/4	1.033
1949/50 à 1954/5	1.132
1950/1 à 1955/6	1.058
1951/2 à 1956/7	1.156
1952/3 à 1957/8	1.090

Ce tableau, amortissant grâce à la moyenne mobile, les brusques variations annuelles des récoltes, fait apparaître la tendance générale de la production au cours de ces dix dernières années. Il fait nettement ressortir une augmentation annuelle moyenne de 1% de la production mondiale.

Si on se réfère à la moyenne 1934/38 (960.000 tonnes) on constate, sur la période des vingt dernières années, un accroissement de 130.000 tonnes, soit 0,7% par an. Enfin sur les trente dernières années, l'augmentation n'est que de 0,5% par an.

Le rythme d'accroissement de la production s'est donc fortement accéléré.

Le taux d'augmentation annuelle de la récolte mondiale s'établit ainsi :

0,5%	Moyenne 1918/27 à 1947/54
0,7%	Moyenne 1928/37 à 1947/54
1%	Moyenne 1947/52 à 1952/57

L'ampleur de ces variations n'est pas la même pour les différents pays ou les différentes régions d'un même pays.

Le relevé des productions sur quinze années consécutives (1940 à 1954) de l'Espagne, l'Italie et la Tunisie permet d'observer les valeurs suivantes pour les moyennes, les écarts types et, en faisant le rapport, les coefficients de variation des récoltes :

<u>Années</u>		<u>ESPAGNE</u>	<u>ITALIE</u>	<u>TUNISIE</u>	
1950/54					
Moyenne	330	200	47	Milliers	
Ecart type ..	143	77	30	de	
Moyenne Ecart				tonnes	
type	0.43	0.40	0.64		

L'amplitude des variations est donc 50% plus élevée en Tunisie qu'en Espagne et en Italie.

Cette variabilité est liée à celle des conditions météorologiques des régions de production et ce sont les zones les plus sèches du patrimoine en oliviers qui ont la plus grande influence.

On peut également remarquer qu'en Tunisie la variabilité plus grande est due en partie, pour la période considérée, au fait que la production a plus augmenté qu'en Italie et en Espagne. Il n'en reste pas moins que le graphique de la production tunisienne présente des irrégularités extrêmes. Si l'on trace la ligne médiane entre, d'une part celle reliant les sommets et, d'autre part celle reliant les minima, cette ligne médiane devrait normalement indiquer une tendance et l'on voit qu'elle est elle-même encore très irrégulière (cf. II)

Il semble toutefois que, dans les quelques dernières années, grâce aux efforts de vulgarisation et de lutte antiparasitaire organisés par les producteurs méditerranéens et coordonnés sur le plan international, on

observe une plus grande stabilité ou, du moins, une réduction des minima les plus excessifs.

3/ Superficie plantée et rendement

En ce qui concerne le patrimoine planté, la seule chose certaine est son accroissement. Quels renseignements peut-on avoir concernant l'actif ? Les dénombrements indiqués par les différents pays producteurs sont, dans une grande mesure estimatifs.

On évalue actuellement l'olivaie mondiale à 500 millions d'arbres en rapport.

Les superficies estimées par les services compétents des différents pays donneraient un total de 5.500.000 hectares. Suivant le climat local, la plantation est à densité variable (40, 80, 100 arbres par ha.)

Dans certains pays une partie non négligeable du patrimoine est irriguée.

Dans d'autres pays certaines plantations sont complantées en variétés spécialement destinées à produire des olives de table, tandis qu'ailleurs, il s'effectue chaque année une répartition empirique entre la consommation directe et l'huilerie.

Enfin il est fréquent que la culture de l'olivier soit associée à la vigne par exemple, ou même à des cultures annuelles. Les superficies sont alors estimées par les pays intéressés, en se basant sur des densités vraisemblables.

Le nombre des oliviers dans le monde est donc, quelle que soit son approximation, plus significatif que le nombre des hectares. Celui-ci cependant, permet de se faire une idée : l'olivaie mondiale tiendrait sur une étendue égale au dixième de la France. Là même quantité d'huile serait produite en colza, dans les conditions françaises, (12 à 15 quintaux de graines/hectare) sur environ le vingt-cinquième de la surface totale de la France métropolitaine. Cette comparaison montre ainsi le faible rendement en

matière grasse par hectare, de l'olivier.

On voit donc concrètement les deux caractères significatifs de cette culture dans le monde :

- peu d'importance au total
- culture extensive, mais seule ressource de populations jeunes et vivantes.

Quant au rendement par arbre et par tonne d'olives, les chiffres des principaux producteurs ne semblent pas très significatifs et présentent parfois des différences importantes difficilement justifiables. Ainsi, pour ne considérer que les deux plus importants, pourquoi les Italiens avouent-ils un rendement moyen de 17% huile/olive alors que les Espagnols ne sont pas surpris d'un rendement de 20, 21 et même 22% ? Des écarts aussi importants ne doivent s'expliquer que par des différences entre les politiques fiscales ou économiques des deux pays.

II/ LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS

Le Bassin méditerranéen, élargi à l'ensemble Ibérique fournit 99% de la production mondiale. ESPAGNE, ITALIE, GRECE, PORTUGAL, TUNISIE et TURQUIE, à eux six produisent plus de 90% de la récolte totale. L'Espagne, à elle seule, récolte suivant les années entre le quart et le tiers du total mondial (plus des deux cinquièmes pour l'année record 1952).

1/ Les producteurs méditerranéens

a) ESPAGNE

L'olivaie espagnole couvre une superficie estimée à 2.280.000 hectares dont 145.000 irrigués, soit 6,5%. Les statistiques espagnoles n'indiquent pas le nombre d'arbres.

.....

La superficie est passée de :

1.431.000 ha en 1909/14
à 2.093.000 ha en 1931/32-1935/36 (dont 190.000 non
en rapport)

et à 2.280.000 ha en 1956/57 (dont 170.000 non en rapport)

Après un développement rapide du nombre des arbres producteurs entre les deux guerres, on s'est stabilisé à un accroissement de l'ordre de 10.000 arbres par an soit 0,5% ce qui est insuffisant pour suivre l'accroissement de la population.

La production moyenne d'huile d'olive est passée de

313,7 milliers de tonnes en 1941/42 à 1950/51
à 345,1 " " en 1946/47 à 1956/57

mais elle n'a pas rejoint la moyenne de

352,6 milliers de tonnes des années 1931/32
à 1935/36

malgré un accroissement de 10% des surfaces en rapport de 1932/36 à 1947/57 et une augmentation de 5% du rendement en huilerie.

Il y a là, naturellement des phénomènes assez complexes difficilement explicables. Cependant, dans l'état actuel des choses, la production d'huile d'olive espagnole est déficitaire par rapport aux besoins en huiles fluides alimentaires. Cette diminution est imputée aux arbres dont le rendement est reconnu avoir baissé en Espagne de 10,5 quintaux d'olives par arbre à moins de 8,5.

La tendance actuelle des économistes espagnols serait de contester le prix anormalement bas auquel l'huile est mise à la disposition du consommateur. On conçoit qu'une élévation du prix pourrait se manifester par une diminution du gaspillage à la consommation et une amélioration du rendement à la production dont il pourrait résulter des modifications importantes.

Les tableaux II et III fournissent des indications

E S P A G N EPRODUCTION ET RENDEMENT

	<u>Consommation directe</u> Milliers	<u>Huile d'olive</u> tonnes	<u>Rendement en huile</u> (*)
Moyenne 1931/32 à 35/36	23,8	352,6	19,6
1939/1940	25,-	208,6	18,5
1940/1941	38,4	284,6	20,2
1941/1942	56,5	382,7	20,2
1942/1943	26,8	237,2	18,6
1943/1944	58,5	413,6	20,6
1944/1945	44,8	275,3	21,5
1945/1946	45,-	188,5	20,3
1946/1947	86,4	388,3	20,3
1947/1948	68,1	543	21,8
1948/1949	19,8	148,9	19,6
1949/1950	63,6	387,9	20,8
1950/1951	53,1	171,6	20,2
Moyenne 1941/42 à 50/51	52,3	313,7	20,6
1951/1952	83,6	605,-	21,-
1952/1953	45,6	305,1	21,-
1953/1954	64,2	348,1	20,2
1954/1955	58,-	296,3	21,1
1955/1956	39,3	257,2	19,6
1956/1957	57,1	395,9	21,9
Moyenne 1946/47 à 55/56	58,2	345,1	20,6

Tableau III

E S P A G N E
(suite)

Valorisation comparée de l'olive
à huile et de l'olive de table

	<u>Q/q⁽¹⁾</u>	<u>V/v⁽²⁾</u>	<u>R⁽³⁾</u>
Moyenne 1931/32 à 35/36...	75.-	55.-	1.35
Moyenne 1941/42 à 50/51...	29.-	13.3	2.17
1951/52	34.3	20.2	1.70
1952/53	31.9	16.2	1.92
1953/54	26.8	11.6	2.30
1954/55	24.1	8.9	2.60
1955/56	33.2	11.3	2.94
1956/57	31.5	10.7	2.94

- (1) Q - Quantité totale d'olives destinées à l'huilerie
q - Quantité totale d'olives destinées à la consommation directe
- (2) V - Valeur de Q
v - Valeur de q
- (3) R - Rapport de (1) sur (2) indiquant le nombre de quintaux d'olives qu'il faut porter à l'huilerie pour obtenir une somme équivalente à celle procurée par la vente à la consommation directe d'un quintal d'olives de table.
-

détaillées sur la production des olives et leur consommation directe ou leur transformation par l'huilerie.

Le tableau III, en particulier, établit la comparaison de deux rapports :

le premier est le rapport des quantités qui sont chaque année destinées, d'une part à l'huilerie, d'autre part à la consommation directe. La fraction consommée directement qui représentait environ 1,5% dans les années Trente ($Q/q = 75$) a doublé à l'heure actuelle et atteint environ 3% ($Q/q = 31,5$ à $33,2$). Ce n'est pas cela naturellement qui explique l'abaissement apparent de la production d'huile.

Le second rapport compare les valeurs globales des olives écrasées et des olives consommées directement. Il varie dans le même sens que Q/q mais à un rythme beaucoup plus rapide. Ainsi, le pourcentage des olives destinées à la consommation directe par rapport aux olives destinées à l'huilerie, a quintuplé en valeur alors qu'il a simplement doublé en tonnage.

La 3ème colonne met en évidence le nombre de quintaux d'olives qu'il faut porter à l'huilerie pour recevoir la même somme qu'avec un quintal d'olives mises à la consommation directe. Ce rapport augmente, ceci en raison du bas prix de l'huile sur le marché intérieur et du prix élevé des olives de table par suite du développement des exportations. L'huile d'olive étant mal payée les producteurs se sont orientés sur l'olive de table, d'abord en prélevant les plus beaux fruits de variétés courantes puis en surgreffant de nouvelles variétés, spécialement adaptées à la consommation directe.

Il est intéressant de noter, à ce point de vue, qu'un demi-million d'arbres ont été greffés en variétés de table dans les dix ou quinze dernières années.

Au lendemain de la révolution espagnole, on estimait que l'accroissement de la production suffirait

à couvrir les besoins en 1960 ; or il n'en est rien et un décret du 11 Janvier 1957 encourage le développement des plantations. Cette décision peut avoir des conséquences importantes si le prix à la production se trouve amélioré.

Cette hypothèse est évidemment moins facilement réalisable aujourd'hui qu'il y a quelques années, lorsque les cours mondiaux n'étaient pas dégradés comme ils le sont maintenant.

b) ITALIE

De même que plus des deux tiers de la production espagnole d'olives se trouvent groupés au Sud du pays, en Andalousie, de même en Italie, plus des deux tiers de la production proviennent des provinces méridionales : Pouilles Calabre, Sicile.

Le nombre d'arbres plantés est estimé à 160 millions environ.

La superficie plantée est évaluée à 1.300.000 hectares supposés en culture spécialisée. En fait les deux tiers de cette superficie sont effectivement spécialisés, le dernier tiers résultant de la conversion en hectares spécialisés (à 130 arbres par hectare) d'une superficie de 1.300.000 hectares environ en culture associée (en moyenne 40 ha).

En 1955/56, il fallait ajouter les surfaces suivantes, non encore en rapport :

- 16.000 hectares spécialisés
- 48.000 hectares en culture associée

Soit, en tout, l'équivalent de 2,5% de l'olivaie totale.

La production, depuis les années Vingt, a marqué une nette régression accentuée dans les années Quarante, manifestation du fait de la guerre.

La moyenne des années Cinquante est remontée au niveau des années Vingt à peu de choses près. (cf graphique I)

Le rendement moyen d'olives est actuellement de 13 quintaux par hectare en culture spécialisée du moins ; il y a cependant d'énormes variations régionales.

I T A L I E

PRODUCTION

Annuelle

Milliers de tonnes

<u>Années</u>		<u>Années</u>		<u>Années</u>		<u>Années</u>	
1921/22	208	1929/30	322	1939/40	320	1949/50	189
1922/23	354	1930/31	138	1940/41	154	1950/51	180
1923/24	249	1931/32	244	1941/42	203	1951/52	372
1924/25	292	1932/33	223	1942/43	181	1952/53	199
1925/26	187	1933/34	170	1943/44	131	1953/54	344
1926/27	237	1934/35	223	1944/45	153	1954/55	181
1927/28	202	1935/36	238	1945/46	97	1955/56	173
1928/29	302	1936/37	154	1946/47	131	1956/57	353
		1937/38	272	1947/48	257		
		1938/39	178	1948/49	105		

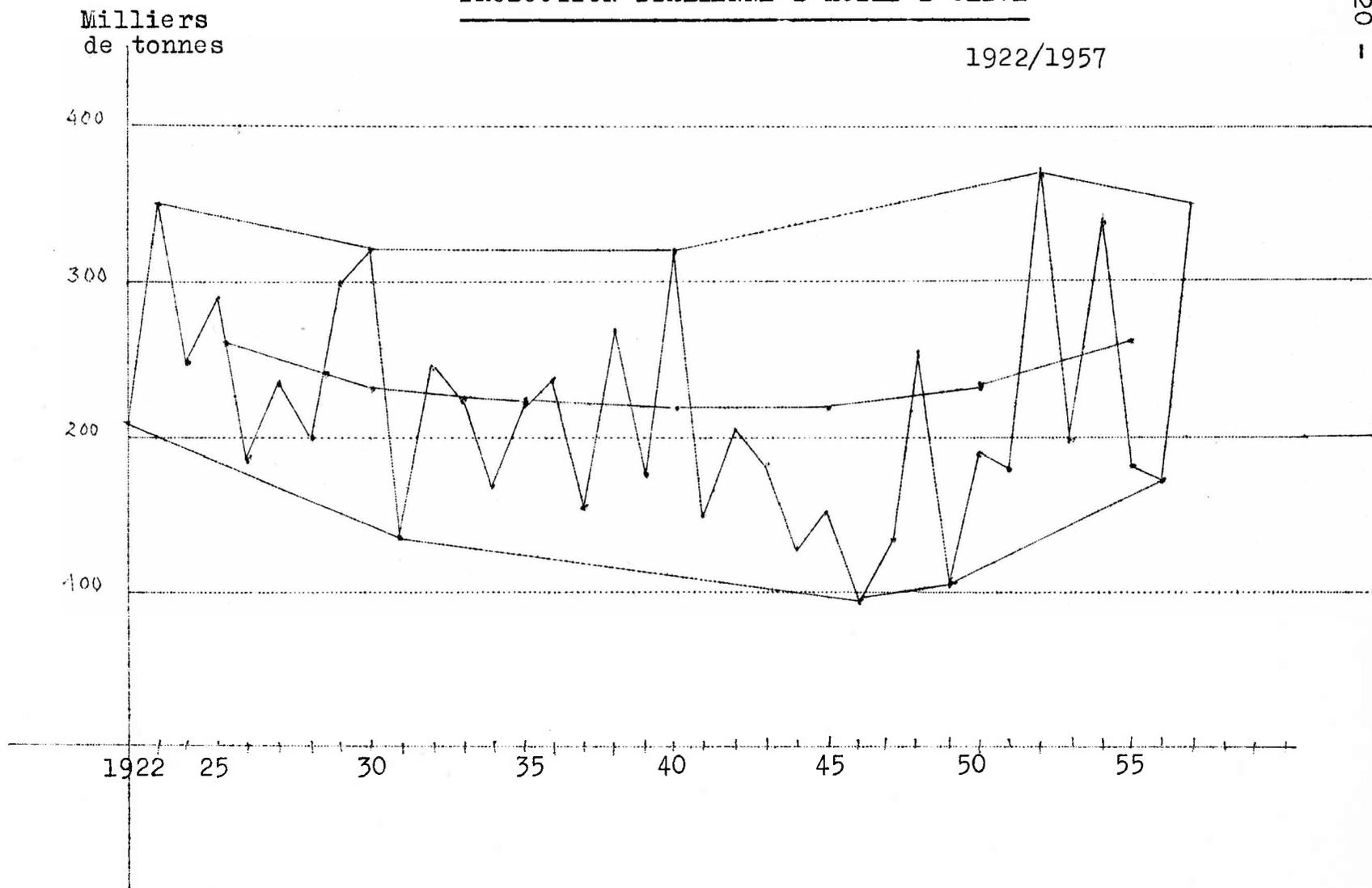
Moyenne sur plusieurs années

Moyenne 1921/22 à 1929/30	260.000	tonnes
Moyenne 1930/31 à 1939/40	216.000	tonnes
Moyenne 1940/41 à 1949/50	160.000	tonnes
Moyenne 1950/51 à 1956/57	249.000	tonnes

GRAPHIQUE I

PRODUCTION ITALIENNE D'HUILE D'OLIVE

1922/1957



Le rendement moyen en huilerie est pour l'ensemble du pays, de l'ordre de 16 à 17,5%.

La consommation directe (olives vertes) est, comme en Espagne de l'ordre de 2% de la production bien que l'Italie soit devenue importatrice nette. L'huile d'olive n'est plus, dans ce pays, le corps gras alimentaire par excellence. Le beurre représente 12% des ressources en matières grasses alimentaires et l'huile d'olive 35 à 40%, tandis qu'en Espagne les chiffres sont respectivement 1% et 65 à 70%.

c) GRECE

Dans ce pays, il y avait 29 millions d'arbres plantés en 1929. L'effectif est passé à la veille de la deuxième guerre mondiale, à près de 70 millions dont 60 millions en production ; sur ces 60 millions, 9 millions d'arbres produisent uniquement de l'olive de table.

D'après le tableau V, les moyennes quinquennales de production ont passé de 75 milliers de tonnes de 1919/20 à 1923/24 à 129 milliers de tonnes de 1952/53 à 1956/57, accusant ainsi une augmentation de 72%.

La récolte pour la campagne 1957/58 a atteint 185.000 tonnes, niveau qui n'avait jamais été enregistré depuis la récolte record de 1950.

Ce résultat provient, non seulement de l'accroissement des superficies plantées, mais encore de l'amélioration des pratiques culturales et de la lutte contre les ennemis et maladies de l'olivier.

La consommation annuelle en olives est de 35.000 tonnes environ, ce qui, rapporté à la population, est bien plus important qu'en Espagne et Italie.

Le rendement en huilerie est de l'ordre de 18%.

d) PORTUGAL

Le Portugal, la Tunisie et la Turquie sont les trois producteurs méditerranéens qui viennent tout de suite après les précédents.

G R E C E

PRODUCTION

Moyennes quinquennales

Moyenne des Années

1919/20 à 1923/24	75	<u>Milliers de tonnes</u>
1924/25 à 1928/29	80	"
1929/30 à 1933/34	140	"
1934/35 à 1938/39	115	"
1947/48 à 1951/52	120	"
1952/53 à 1956/57	129	"

P O R T U G A L

PRODUCTION

Moyennes quinquennales

Moyenne des années

1909/10 à 1913/14	23 <u>Milliers de tonnes</u>
1929/30 à 1933/34	54 "
1939/40 à 1943/44	66 "
1947/48 à 1951/52	70 "
1952/53 à 1956/57	76 "

Leurs productions moyennes sont voisines, mais leurs populations étant très différentes, la position respective de chacun de ces pays sur le marché mondial n'est pas comparable.

Le Portugal cherche à satisfaire sa consommation intérieure en corps gras par l'oléiculture et il a, dans ce but, considérablement accru ses plantations dans le courant du siècle.

Un chiffre donne une idée : en 1932, 480.000 hectares étaient plantés en oliviers, correspondant à environ 41 millions d'arbres dont les deux tiers seulement étaient en rapport à l'époque. De nouvelles plantations ont encore été effectuées par la suite.

La production par hectare, pour les plantations en rapport, est de l'ordre de 8 à 12 quintaux.

D'après le tableau VI, les moyennes quinquennales montrent une croissance constante de la production depuis le début du siècle (23 milliers de tonnes de 1909/10 à 1913/14 et 76 milliers de tonnes de 1952/53 à 1956/57.

Il convient d'y ajouter une production d'huile de grignons de 2.000 à 8.500 tonnes.

e) TUNISIE

La Tunisie présente un aspect particulier dans l'ensemble des oléiculteurs méditerranéens.

La culture de l'olivier y est tout aussi antique que dans d'autres pays, mais, tout en conservant de précieuses traditions millénaires, elle a fait leur place à des techniques et des développements très modernes. En particulier, la sélection, l'adaptation des variétés, etc... ont été spécialement soignées et cela se traduit dans les rendements par un défi aux rigueurs du climat.

La Tunisie, en outre, est à peu près le seul pays dont la production excède largement les besoins.

Une autre caractéristique, est l'extrême variabilité de la production d'une année à l'autre ; ceci étant lié

au fait qu'une bonne partie du patrimoine se trouve dans des conditions marginales au point de vue pluviométrie.

Le graphique II montre cette irrégularité ; il est intéressant de tracer une courbe représentant approximativement la consommation intérieure : la production arrive, certaines années, à laisser un excédent exportable (ou stockable), égal au double ou au triple de la consommation intérieure alors que pour d'autres années la production est inférieure aux besoins nationaux.

Le patrimoine planté est constamment croissant ainsi que le montre le tableau VII.

Le nombre total d'arbres a plus que doublé en 35 ans et, ceci est important, l'écart entre le nombre total et le nombre d'oliviers en rapport a constamment cru, passant de 4 à 5 puis à 6 millions. C'est dire que les programmes de développement sont plus rapides que l'entrée en rapport des plantations.

La cadence moyenne de plantation est passée de 400.000 par an entre 1920 et 1940 à 300.000 entre 1940 et 1950 pour dépasser 600.000 entre 1950 et 1954. Elle est, depuis, restée aux environs de 500.000.

Il y a donc encore à prévoir, dans l'état actuel des choses, un accroissement de 1/5ème de la production environ.

Si l'on considère le tableau VIII, des moyennes quinquennales, on voit que, malgré l'accroissement des plantations, celui des productions n'est pas net. En particulier le quinquennat des années 46/50, qui englobe les records hauts et bas, détruit le rythme de la croissance (La moyenne 1941/45 a été naturellement affectée par la deuxième guerre mondiale).

Mais l'observation du graphique II permet d'obtenir des résultats plus intéressants quant à la tendance. En effet, en joignant les sommets d'une part, les points bas d'autre part de la courbe très irrégulière de la

Tableau VII

T U N I S I E

NOMBRE d'OLIVIERS

Millions d'arbres

<u>ANNEES</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1954</u>
TOTAL	12	16	20	23	26
EN PLEIN RAPPORT	8	12	15	18	20

Tableau VIII

PRODUCTION

Moyennes quinquennales

Moyenne des années

1925/26 à 1929/30	44	<u>Milliers de tonnes</u>
1930/31 à 1934/35	48,6	"
1940/41 à 1944/45	38,6	"
1945/46 à 1949/50	37,2	"
1950/51 à 1954/55	50,6	"
Moyenne 1950/51 à 1956/57	56,6	"

GRAPHIQUE II

PRODUCTION TUNISIENNE d'HUILE d'OLIVE

1922/1957

Milliers
de tonnes

100

50

20

10

1922

25

30

35

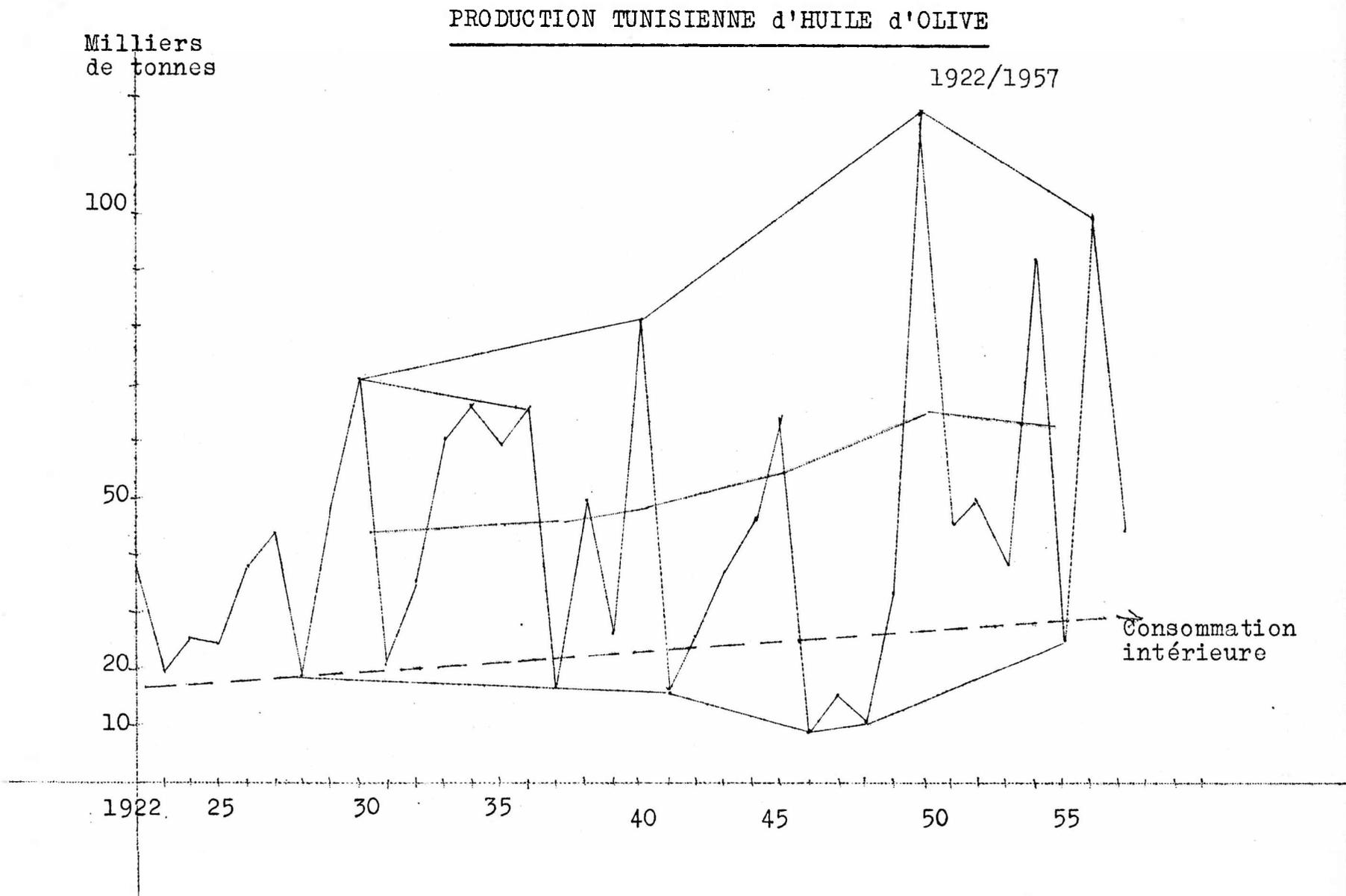
40

45

50

55

Consommation
intérieure



production, la moyenne des ordonnées de ces deux tracés peut faire apparaître une tendance en hausse qui est de l'ordre de 1000 tonnes par an pour les vingt dernières années. Or, il y a une dizaine de millions d'arbres entrés en plein rapport pendant cette même période : on retrouve le rendement moyen de 2kgs d'huile par arbre et par an, moyenne mondiale. On peut donc considérer cette tendance comme représentant bien la réalité.

Naturellement la courbe de tendance ne se situe pas exactement au niveau des moyennes quinquennales. Cela est dû à l'ampleur excessive des pointes et à la fréquence des années médiocres: entre 1930 et 1955, il y a 15 points au-dessous de la courbe de tendance et 10 seulement au-dessus.

Etant donné qu'il faut 15 à 20 ans pour la venue à plein rapport, le jardin actuel peut conduire en 1970 à une production moyenne de 65 à 70.000 tonnes, sous réserve que les plus anciennes des plantations modernes ne manifestent pas un vieillissement précoce.

f) TURQUIE

Ce pays, malgré un développement énergique de sa production est certainement très loin de satisfaire, avec l'huile d'olive, une consommation normale par tête de sa population.

Avant-guerre, elle exploitait sur 700.000 hectares environ 30 millions d'oliviers. Par récupération et greffage d'oléastres, elle a actuellement l'équivalent de 60 millions d'arbres.

Le tableau IX donne les productions moyennes de trois périodes quinquennales. On voit que cette production s'est développée sensiblement et rapidement (37 milliers de tonnes de 1934/35 à 1938/39 et 60 milliers de 1952/53 à 1956/57).

Le rendement par arbre semble médiocre.

15.000 tonnes d'olives sont consommées directement.

T U R Q U I E

PRODUCTION

Moyennes quinquennales

Moyenne des années

1934/35 à 1938/39	37	<u>Milliers de tonnes</u>
1947/48 à 1951/52	48	"
1952/53 à 1956/57	60	"

g) MAROC (Ancienne zone française)

L'oléiculture marocaine reflète, par certains aspects, celle de la Turquie. En tout cas, à l'opposé de la Tunisie, la production d'huile est inférieure aux besoins de la population malgré le développement des plantations.

Le tableau X indique le rythme de développement de l'olivaie marocaine. Il est assez régulier et correspond à un doublement en un quart de siècle. Toutefois le taux d'accroissement annuel du nombre des arbres plantés est inférieur de près de moitié à celui de la Tunisie.

Mais à cet effort il faut ajouter le greffage de plants sauvages (oléastres) effectué à la cadence de 50.000 arbres par an environ, depuis une quinzaine d'années.

En outre un important effort de taille de régénération se poursuit à la cadence de 300 à 400.000 arbres par an. Entre 1942 et 1955, 3 millions d'arbres ont bénéficié de ce traitement.

Enfin la création de "cuvettes" autour des arbres pour y collecter les eaux de pluie a déjà profité à 500.000 arbres.

Les plantations naturellement se poursuivent.

Les prévisions de production avancées pour 1970/75 oscillent entre 25 et 40.000 tonnes d'huile.

Le tableau XI fournit des indications sur l'évolution de la production moyenne, mais pour avoir une idée plus précise, il faut tenir compte du développement des techniques de l'oléification au Maroc.

Les huileries rurales ou Masra traitent une partie importante de la production avec des rendements beaucoup plus faibles que les huileries mécaniques modernes. Ainsi pour la campagne 1956/57, les tonnages d'olives traités par les deux types d'installations auraient été respectivement de :

M A R O C
(Anc. Zone française)
SUPERFICIE DES OLIVAIES

<u>ANNEES</u>	<u>Olivaies MAROCAINES</u>	<u>Olivaies EUROPEENNES</u>	<u>TOTAL</u>
	<u>M i l l i e r s d' hectares</u>		
1932	57	5	62
1936	67	7	74
1940	74	8	82
1945	84	9	93
1950	95	11,5	106,5
1954	109	12,5	121,5
1955	114,5	12,5	127

Tableau XI

PRODUCTION

<u>Périodes</u>	<u>1930/31 à 39/40</u>	<u>1946/47 à 55/56</u>
	<u>Milliers de tonnes</u>	
Moyenne	10.400	14.600
Minimum	6.200	7.500
Maximum	19.000	35.000

Masra : 107.000 tonnes d'olives

Huilleries mécaniques : 149.000 tonnes d'olives

Soit au total 256.000 tonnes d'olives, ce qui aurait pu donner, avec les rendements en huilerie généralement observés 48 à 50.000 tonnes d'huile.

Or, les installations rurales n'ont travaillé qu'avec un rendement de 10 à 12%, donnant 12.000 tonnes d'huile et les huilleries avec un rendement de 17,5% donnant 26.000 tonnes d'huile. Au total, un rendement moyen inférieur à 15%. Sur la quantité obtenue, il n'y avait que 5.000 tonnes d'huiles vierges, le reste étant de qualités lampantes dont une partie a pu être raffinée.

Cette année, il est vrai, fut probablement l'année record de toute la production oléicole marocaine et il n'est donc pas surprenant que les oléifacteurs débordés, aient eu du mal à triturer la récolte et à éviter une acidification importante.

Il n'en reste pas moins que le Maroc s'équipe pour traiter rapidement sa production même dans les années de pointe et qu'il ne peut en résulter, toutes choses égales d'ailleurs, qu'un accroissement de la production et une amélioration de la qualité.

En 1970/75, l'ancienne zone française du Maroc se trouvera avec une olivaie en rapport, d'environ 150.000 hectares ayant un rendement moyen de 2 quintaux d'huile, soit guère plus de 30.000 tonnes de moyenne annuelle.

h) ALGERIE

En Algérie, la production est légèrement plus forte qu'au Maroc mais, bien que la population algérienne soit plus importante, on constate une légère exportation ; exportation en sensible diminution depuis le début des années 1950, ce qui correspond à une augmentation moyenne de la consommation apparente.

L'effectif planté était, avant la deuxième guerre mondiale, de 9 millions et demi d'arbres, dont plus de la

moitié en plantations régulières.

L'olivaie algérienne a augmenté de plus d'1 million d'arbres en 10 ans et continue à croître de 40 à 60.000 par an.

La production actuelle accuse une moyenne de 18.000 tonnes et ne doit guère dépasser 20.000 dans le troisième quart du siècle.

Le rendement à la trituration est de 14 à 16% comparable au rendement marocain.

i) AUTRES PAYS MEDITERRANEENS

Les autres pays méditerranéens, ou proches de la Méditerranée, petits producteurs d'huile d'olive sont : la YOUGOSLAVIE, CHYPRE, l'IRAN, ISRAEL, la JORDANIE, le LIBAN, la LIBYE, La SYRIE et l'EGYPTE (R.A.U.).

Leurs productions sont faibles ou négligeables par rapport aux besoins intérieurs, comme, d'ailleurs, par rapport à la production mondiale.

2/ Les nouveaux venus

L'émigration de méditerranéens dans d'autres parties du Monde a suscité une dispersion du marché de l'huile d'olive, en particulier dans les Amériques. Mais certains de ces pays ont décidé de créer ou de développer la culture de l'olivier dans les zones de climat favorable.

a) ARGENTINE

L'oléiculture a été introduite ici par les colons ; elle a rencontré un climat et des conditions propices, particulièrement dans la province de MENDOZA.

Il existe actuellement 9 millions d'arbres.

Les projets d'extension dans cette province, porteraient l'effectif argentin à 30 millions d'arbres.

La production moyenne est passée de

- 47 tonnes d'huile de 1933/34 à 1937/38

à

- 2.000 tonnes d'huile pour 1947/48 - 1951/52

et près de 6.000 tonnes pour les années 1953/54-1956/57.

L'Argentine qui se classait avant-guerre au deuxième rang des pays importateurs est devenue, depuis quelques années, exportatrice. Ses ventes en 1957 ont été supérieures à 7.000 tonnes.

Le Groupement professionnel des oléiculteurs est intervenu énergiquement pour obtenir du Gouvernement, un soutien pour cette culture dont la production est susceptible de passer à 35.000 tonnes dans 10 ou 15 ans si les données statistiques sont valables.

- 8 à 10.000 tonnes vont actuellement à la consommation directe.

Le rendement en huilerie est de 18%.

b) LES ETATS UNIS

L'olivaie des Etats-Unis, localisée en Californie, irriguée, compte 1.600.000 arbres sur 11.000 hectares. La production oscille entre 25 et 60.000 tonnes d'olives dont une partie seulement est transformée en huile (3.000 tonnes d'huile pour les années 1948/47-1951/52, production moindre pour les années suivantes, sinon nulle).

La plus grande partie de la production va à l'olive de table, ce qui est normal, l'irrigation, associée aux traitements nécessaires, permettant d'obtenir de très beaux fruits.

c) LES PRODUCTEURS SECONDAIRES DE L'AMERIQUE LATINE

En plus de l'Argentine et des Etats Unis, la plupart des autres pays américains consommateurs d'huile d'olives ont tenté avec plus ou moins de succès de pratiquer la culture de l'olivier.

Le Chili produit en moyenne 3.000 tonnes d'huile. Il a même assuré des exportations à destination de l'Europe en 1957.

Le Brésil se trouve être actuellement le plus gros importateur de l'Amérique latine, mais a décidé d'entreprendre l'exploitation d'olivaies. Cette politique a déjà commencé

à porter ses fruits : sa production s'est établie, en 1957, aux alentours de 3.500 tonnes.

Le Mexique n'est encore qu'un petit producteur avec 470.000 arbres répartis sur 3.800 hectares dans une zone de pluviométrie de 400 à 800 millimètres ou, sous irrigation en basse Californie.

L'Uruguay produit, lui aussi, de petites quantités d'huile.

Cuba développe ses jardins d'essais et projette d'avoir une production susceptible de satisfaire la demande intérieure.

d) LES AUTRES NOUVEAUX PRODUCTEURS

Des essais de plantations d'oliviers ont été tentés par différents pays, en dehors du continent américain ; parmi ceux-ci il faut citer l'Australie et l'Union Sud-Africaine.

L'Australie dispose actuellement d'une oliveraie de 100.000 arbres permettant, entre autres, la production de 80 tonnes d'huile pour usages médicaux. La politique actuelle de ce Dominion est d'accroître la superficie plantée en oliviers, afin de se rendre indépendant de l'étranger pour son approvisionnement.

L'Union Sud-Africaine tend à suivre l'exemple de l'Australie et a déjà installé quelques jardins d'essais.

Madagascar de son côté, a entrepris des tentatives très limitées qui sont restées sans lendemain.

L'apparition de ces nouveaux venus sur le marché international ne doit pas échapper à l'attention des producteurs méditerranéens.

Le développement de l'oléiculture, en dehors de la traditionnelle zone de production méditerranéenne risque de modifier quelque peu le marché et surtout le commerce international de l'huile d'olive.

Contrairement aux coutumes agricoles méditerranéennes qui amènent à planter l'olivier sur des terres marginales à peu près incultivables, la localisation des cultures a eu lieu chez les nouveaux producteurs, en particulier aux Etats Unis, sur des terrains relativement riches et fort bien adaptés à l'olivier. La pratique courante de l'irrigation y produit des rendements élevés et stables et les arbres se développent plus vite que dans le Bassin méditerranéen. Malgré le coût relativement élevé de la main-d'oeuvre qui joue un rôle non négligeable dans cette culture, tous ces éléments tendent à rendre la production des régions nouvelles capable de soutenir la concurrence des huiles importées.

Il est peu probable que la production de ces nouveaux venus fournisse . . . avant de longues années, un pourcentage appréciable de la récolte mondiale, mais elle peut réduire, elle a même déjà commencé à le faire, le volume des importations dans les pays à monnaie forte, et aviver encore, l'âpre concurrence que se livrent les producteurs traditionnels.

Certes, avec 15 à 20.000 tonnes, la production des nouveaux venus ne représente que 1,5 à 2% de la récolte mondiale, mais elle représente aussi près du cinquième du commerce international et près du tiers des débouchés offerts à l'huile d'olive par les pays extra-méditerranéens.

C O N S O M M A T I O N

= = = = =

La carte mondiale de la consommation d'huile d'olive se différencie fort peu de celle de la production.

Les plus grands pays producteurs sont aussi, les plus gros utilisateurs, tant au point de vue de la consommation globale que de la consommation individuelle.

La différence particulièrement accusée entre pays producteurs et non producteurs, se justifie et s'explique par le fait que l'huile d'olive est un produit peu commercialisé, dont les débouchés sont constitués à concurrence de 90% par l'autoconsommation, en signifiant bien entendu par ce terme, la consommation nationale.

Aucune commune mesure n'existant entre le marché des pays producteurs et celui des non producteurs, il semble indispensable, après avoir étudié dans la première partie de ce chapitre, l'évolution de la consommation dans chaque pays, d'approfondir dans la seconde partie les mécanismes du marché des plus importants pays consommateurs. Ces mécanismes, sont si fortement influencés par la politique oléicole des différents pays, qu'ils s'identifient parfois à celle-ci. Enfin, il apparaît utile d'examiner dans une troisième partie, les tentatives de la F.A.O. d'harmoniser les différents objectifs des politiques oléicoles pour équilibrer la consommation, dans le temps, en atténuant les brusques variations de l'offre.

.....

I/ LA CONSOMMATION MONDIALE

Augmentation de la consommation globale, diminution de la consommation individuelle, telles sont les deux plus importantes caractéristiques qui ressortent de l'analyse approfondie du marché de l'huile d'olive, depuis 1929/33.

Le rythme d'augmentation de la production n'a pas pu suivre celui de la population. L'accroissement de la demande provenant, en grande partie, des fortes poussées démographiques des pays gros consommateurs, en particulier de l'Afrique du Nord, n'a pu être intégralement satisfaite en raison de l'entrée en production extrêmement lente de l'olivier.

L'évolution démographique particulièrement rapide des pays méditerranéens, explique pourquoi l'augmentation de la demande a été plus forte dans ces pays que dans le reste du monde, comme le fait apparaître l'étude de l'évolution de la consommation par grands groupes homogènes de pays.

Le classement des pays, par ordre décroissant par rapport à leur consommation actuelle, soit globale, soit individuelle, fait ressortir presque automatiquement trois grands groupes homogènes de pays consommateurs.

- Les Pays méditerranéens
- Les Pays à population d'origine méditerranéenne
- Les pays étrangers à la civilisation oléicole

(Les tableaux XII et XIII, calculés sur des périodes quadriennales ou quinquennales fournissent des chiffres de consommation qui doivent être très proches de la réalité. En effet, bien que cette consommation ait été calculée uniquement sur la production et les importations nettes, sans tenir compte des variations de stocks, il est certain que ceux-ci s'équilibrent sur des périodes de 4 ou 5 ans).

Les Pays méditerranéens, qui se classent pour la plupart aux quinze premiers rangs de ces tableaux, constituent un groupe particulièrement important, puisqu'il absor-

be à l'heure actuelle, près de 90% de la production.

Les Pays à population d'origine méditerranéenne viennent presque tous, immédiatement après le groupe méditerranéen, à l'exception de CUBA et des ETATS UNIS. Ces deux Nations s'intercalent entre les Membres du groupe précédent, la première dans le tableau de la consommation individuelle, la seconde dans celui de la consommation totale. Ce deuxième groupe de consommateurs uniquement localisé dans le Nouveau-Monde comprend la plupart des pays d'Amérique Latine et les Etats-Unis qui ont connu dans la seconde moitié du Dix-neuvième siècle et au début de ce siècle une forte immigration méditerranéenne principalement italienne. Il ne représente plus, maintenant, que 5 à 6% de la demande mondiale.

Les Pays étrangers à civilisation oléicole occupent la dernière partie des deux tableaux et constituent un groupe dont les principaux Membres sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Australie, la Suisse et le Canada.

1/ La Consommation globale

L'analyse détaillée de la consommation globale (tableau XII) fait avant tout apparaître, la place prépondérante prise sur le marché mondial par les Pays Méditerranéens au détriment des autres Nations.

- Les Pays Méditerranéens.

La consommation de ces pays est en constante augmentation, comme le montre le tableau ci-après :

Part en % de la consommation mondiale	1929/33	1934/38	1950/53	1954/57
	80	85	89	88 %

La demande de ce groupe porte actuellement sur 950.000 tonnes contre 700.000 en 1929/33. Sa progression pendant cette période (250.000 tonnes) a été nettement supérieure à celle de la récolte mondiale (180.000 tonnes).

CONSOMMATION DE L'HUILE d'OLIVE DANS LE MONDE

(Moyenne annuelle par pays)

en Milliers de tonnes

	1924-28	1929-33	1934-38	1950-53	1954-57	
ESPAGNE & Territ.		265.1	308.9	345.-	293.4	1
ITALIE	203.5	239.4	216.5	241.8	290.7	2
GRECE	70.-	124.4	104.1	118.3	114.8	3
PORTUGAL		55.5	59.3	64.6	64.6	4
TURQUIE			32.5	48.9	60.-	5
TUNISIE	13.5	9.-	13.2	30.3	37.3	6
ETATS UNIS	57.5	62.8	44.5	28.5	25.3	7
FRANCE	20.3	25.2	23.5	28.7	24.-	8
ALGERIE, MAROC fs		5.3	8.2	20.5	21.5	9
SYRIE				} 18.-	11,4	10
LIBAN					5	11
ARGENTINE	38.9	45.2	18.1		10.8	12
BRESIL	5.6	5.1	4.5	7.2	10.1	13
CUBA	7.5	6.8	6.-	13.9	7.-	14
ROYAUME UNI	8.4	10.1	9.7	2.7	2.9	15
ALLEMAGNE	1.1	2.-	4.-	1.-	2.5	16
AUSTRALIE	0.6	1.-	1.4	1.-	2.2	17
SUISSE	4.5	6.2	6.3	1.5	1.7	18
ISRAEL				0.5	1.7	19
LIBYE				2.8	1.2	20
CANADA	1.7	2.4	2.-	0.7	1.1	21
MEXIQUE	1.-	1.3	1.3	0.8	0.5	22
URUGUAY	5.8	6.5	3.3	0.9		23
CHILI	6.5	2.-	1.1			24
- - - - -	
TOTAL		870.-	960.-	1035.-	1050.-	

Autrement dit, l'augmentation de cette dernière n'a pu satisfaire, à elle-seule, la demande méditerranéenne qui, par son développement, a contribué à déséquilibrer le marché international. En effet, la part des pays non méditerranéens sur ce marché a décliné de moitié pendant cette période passant de 20 à 10%.

L'étude détaillée de la consommation, à l'intérieur du groupe méditerranéen montre cependant des évolutions différentes dans les divers territoires. Celles-ci font apparaître deux sous-groupes de pays caractérisés les premiers par une consommation croissante, les seconds par une consommation stable.

Les Pays dont la demande est en accroissement sont, d'une part le Maroc, l'Algérie, la Turquie et la Tunisie, d'autre part l'Italie, l'Espagne et le Portugal. La progression des premiers est particulièrement forte (100 à 400%), celle des seconds, faible (25% en général).

L'accroissement très important de l'Algérie et du Maroc se justifie par le fait que leur consommation était relativement faible, il y a une trentaine d'années. Le mouvement le plus marquant est celui de la Tunisie et de la Turquie qui ont accusé une augmentation supérieure à 200%, en dépit d'un niveau de consommation déjà élevé au début de la période considérée.

L'Italie, l'Espagne et le Portugal qui manifestent un développement à peu près comparable (25% environ) au cours de ces trente dernières années, enregistrent depuis la guerre des tendances divergentes, en hausse pour le premier pays (290.000 en 1954/57 contre 242.000 en 1950/53), en baisse pour les seconds (295.000 tonnes contre 345 pour l'Espagne et 114.000 tonnes contre 118 pour le Portugal).

Les Pays dont la consommation reste stable ou en très légère diminution sont la France (24.000 tonnes contre 25,2 il y a 30 ans) et la Grèce (115.000 tonnes contre 125).

Une analyse plus approfondie de la consommation pays par pays à l'intérieur du groupe méditerranéen permet de constater, abstraction ^{faite} de l'exemple grec, que la demande d'huile d'olive ne s'est fortement et constamment développée que dans les pays méditerranéens à niveau de vie relativement bas : Turquie, Algérie, Maroc, Tunisie. La tendance est en effet plutôt stable, voire même légèrement décroissante, surtout depuis la guerre dans les pays à niveau de vie quelque peu supérieur : France, Espagne, Portugal. Il semble même que l'Italie devrait s'adjoindre normalement à ce dernier groupe car les mesures artificielles de soutien des prix, décidées par le Gouvernement de Rome, (mesures qui seront étudiées dans le paragraphe suivant) semblent avoir relevé de manière factice le niveau de consommation.

- Les Pays à population d'origine méditerranéenne

Ce groupe comprend la plupart des pays d'Amérique Latine fortement imprégnés de culture méditerranéenne ainsi que les Etats Unis. Leur part dans le marché mondial accuse un déclin constant et nettement marqué comme l'indique le tableau suivant :

Part en % de la consommation mondiale	1929/33	1934/38	1950/53	1954/57
	14.-	8.1	6.4	5.6 %

La baisse de la consommation dans ce groupe de pays a, pour cause principale, la diminution de 60% en trente ans, de la demande des Etats-Unis qui a passé de 62.800 tonnes à 25.300. Il semble que l'influence méditerranéenne des nouveaux immigrants du début du siècle qui s'était fortement manifestée dans les années Trente, ait été très rapidement étouffée par la civilisation des Etats Unis.

A l'exception du Brésil dont la consommation a doublé, passant de 5.100 à 10.100 tonnes, les autres

pays de ce groupe ont enregistré une diminution, peu marquée en ce qui concerne Cuba et le Chili, mais particulièrement forte pour l'Argentine dont la consommation ne serait plus que le tiers de celle des années Trente (10.800 tonnes contre 45.200). Une réserve doit toutefois être faite sur le cas de l'Argentine: les estimations fournies par ce pays sur sa production ne sont pas très sûres et il est fort possible que celle-ci soit plus importante qu'il n'a été indiqué.

- Les Pays étrangers à la civilisation oléicole

Les débouchés particulièrement faibles que ce dernier groupe offrait à l'huile d'olive il y a trente ans, se sont encore amenuisés, ainsi qu'il apparaît ci-dessous :

Part en % de la consommation mondiale	1929/33	1934/38	1950/53	1954/57	
	2.5	2.7	0.7	1.-	%

Cet ensemble de pays comprend principalement le Royaume Uni, l'Allemagne, la Suisse, l'Australie et le Canada, nations toutes de civilisation occidentale, sans rapport étroit avec la civilisation latine sauf peut-être le Canada qui connaît une certaine immigration italienne.

Parmi ce groupe, seule l'Australie manifeste une demande croissante, tandis que la Suisse, le Royaume Uni et le Canada ont brutalement abaissé leur consommation par rapport à l'avant-guerre ; l'Allemagne, quant à elle, accuse une consommation croissante depuis 1930, avec une chute brutale durant la seconde guerre mondiale.

En conclusion, on constate que le deuxième conflit mondial a cependant fortement marqué l'évolution de la consommation dans ces pays comme dans ceux du groupe précédent en provoquant un fléchissement de la courbe de la demande.

2/ La Consommation individuelle

La considération de la consommation individuelle permet de préciser les observations du paragraphe précédent en tenant compte du mouvement de la population dans les divers pays.

Le tableau XIII indiquant les moyennes annuelles de consommation individuelle et décrivant l'évolution des différents pays qui sont classés en ordre décroissant par rapport à la dernière période quadriennale 1954-57 fait ressortir les caractéristiques suivantes :

- déclin nettement accusé de la consommation individuelle. Le mouvement enregistré par la consommation globale est amplifié. La population s'étant accrue rapidement au cours des trente dernières années, surtout dans les pays méditerranéens gros consommateurs, il est évident qu'à une consommation globale décroissante correspondra une consommation individuelle encore plus décroissante, tandis qu'une consommation globale croissante pourra se traduire par des chiffres stationnaires.

Comme permettait déjà de le faire entrevoir le paragraphe précédent, le déclin de la consommation individuelle affecte plus ou moins fortement la plupart des pays; la demande n'est restée stable, ou ne s'est accrue, que dans de très rares territoires dont l'exemple le plus significatif est celui de la Tunisie.

- modification du classement des différents pays à l'intérieur de chaque groupe.

- disparité très forte de la consommation individuelle qui passe de 50 grammes par an et par personne en Allemagne à 13,6 kilogrammes en Grèce.

- coupure nette entre le niveau de consommation des pays méditerranéens et celui des autres consommateurs. La limite de 1 kg par an et par habitant sépare ces deux groupes de consommateurs. La France qui est en majorité non méditerranéenne se trouve ainsi disjointe des producteurs consommateurs traditionnels.

Le tableau XIII permet néanmoins de maintenir grossièrement la même distinction qu'au paragraphe précédent, entre :

TABLEAU XIII

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR HABITANT

en kgs

	1924-28	1929-33	1934-38	1950-53	1954-57	
GRECE	12.30	20.80	16.--	14.70	13.60	1
ESPAGNE & Territ.		11.20	12.40	12.30	10.--	2
TUNISIE	6.10	3.50	4.90	8.65	10.--	3
PORTUGAL		8.30	8.50	7.90	7.--	4
ITALIE	5.--	5.80	4.50	5.15	6.--	5
LIBAN				} 3.60	3.50	6
SYRIE					2.8	7
TURQUIE			2.--	2.30	2.70	8
CUBA				2.60	1.20	9
LIBYE				2.80	1.10	10
MAROC fs		} 0.42			1.--	11
ALGERIE			0.61	2.20	0.95	12
ISRAEL				0.33	0.95	13
FRANCE	0.51	0.61	0.56	0.65	0.54	14
ARGENTINE	3.70	3.90	1.40		0.50	15
CHILI	1.62	0.41	0.22		0.46	16
SUISSE	1.15	1.60	1.57	0.31	0.35	17
NORVEGE	1.20	1.10	1.04	0.40	0.32	18
URUGUAY	3.60	3.60	1.65	0.40		19
AUSTRALIE	0.10	0.15	0.21	0.12	0.24	20
BRESIL	0.16	0.14	0.12	0.13	0.17	21
ETATS UNIS	0.50	0.50	0.35	0.18	0.15	22
CANADA	0.16	0.23	0.18	0.05	0.07	23
EGYPTE				0.10	0.06	24
ROYAUME UNI	0.18	0.22	0.20	0.05	0.06	25
ALLEMAGNE	0.02	0.03	0.06	0.02	0.05	26

- les pays méditerranéens, dont la consommation individuelle varie de 1 à 13 kgs
- les pays à population d'origine méditerranéenne dont les habitants consomment, en moyenne, 0,5 kg par an
- les pays étrangers à la civilisation oléicole, dont la consommation est presque insignifiante et inférieure à quelques centaines de grammes.

- Les Pays Méditerranéens.

Ces pays se subdivisent, en gros, en trois sous-groupes.

Le premier comprend, la Grèce, la Tunisie et l'Espagne dont les habitants sont les plus gros consommateurs d'huile d'olive du monde, puisqu'ils en utilisent 10 kgs ou plus par an.

La consommation grecque, bien qu'en diminution de 35% par rapport à 1929-33 s'élèverait encore à 13,6 kgs. Ce niveau actuel et surtout le maximum de 1929-33 (20,8kgs par an et par personne) appelle toutefois des réserves sur les estimations officielles grecques quant au montant de la production nationale.

La demande espagnole, comme celle de la Grèce est en baisse par rapport à 1929-33 puisqu'elle n'est plus que de 10 contre 11,2 kgs. Une légère reprise s'est manifestée ces dernières années, mais elle est trop récente pour avoir pu influencer la moyenne 1954-57. L'étude de la politique oléicole de ce pays montrera que l'avenir est encore incertain mais qu'une baisse continue est prévisible.

La Tunisie se classe, comme l'Espagne, immédiatement après la Grèce, avec une consommation moyenne actuelle de 10kgs par habitant et par an. C'est une des rares nations avec les deux autres territoires d'Afrique du Nord, dont la demande est en forte augmentation. L'accroissement de près de 200% enregistré au cours de ces trente dernières années, qui a porté la consommation de 3,5 à 10kgs par habitant permet de supposer que, dans un avenir assez rapproché, les Tunisiens

seront les plus gros consommateurs du Monde si la tendance de ces dernières années n'est pas modifiée. Il semble toutefois que le niveau élevé de 1954-57 a été quelque peu surestimé, en raison de la mise en place rapide de mesures cohérentes, en vue de favoriser le stockage.

Le deuxième sous-groupe réunissant les pays à consommation individuelle, moyenne, tout au moins pour des nations méditerranéennes comprend le Portugal et l'Italie.

Dans ce dernier pays, la consommation est à peu près stationnaire : 6kgs en 1954-57 contre 5,8kgs il y a trente ans. Il est aisément prévisible que l'abandon de la politique actuelle de soutien de l'oléiculture entraînerait une chute sensible de la demande car les cours élevés pratiqués dans ce pays attirent à lui d'importantes quantités d'huile d'olive qui s'écouleraient probablement ailleurs si les prix italiens étaient plus bas.

Au Portugal, contrairement à ce qu'on observe en Italie, la consommation a diminué. Une baisse de 15% depuis 1929-33 a ramené celle-ci à 7kgs par an et par habitant. Le gros effort de plantation qui a été entrepris par ce pays bien avant la guerre et a déjà porté ses fruits, a principalement permis un développement des ventes à l'étranger. D'autre part, le Portugal se trouve dans l'obligation d'assurer un débouché à l'arrachide produite dans ses territoires d'Outre-Mer.

Le dernier sous-groupe de pays, dont la consommation par habitant varie d'environ 1 à 3kgs réunit tous les autres pays méditerranéens à l'exception de l'Egypte dont la consommation, est presque insignifiante. Cette situation s'explique en partie par la sévère crise économique que connaît cette nation depuis l'instauration du nouveau régime politique.

Au Maroc et en Algérie, la consommation, en dépit d'une hausse de près de 50% en trente ans, se trouve à un niveau plus faible que dans les autres pays méditerranéens. Cette situation est probablement due à la possibilité que les terres de ces pays ont d'être offertes à des cultures plus rapidement productives que l'olivier et par là, plus intéressantes.

Parmi les autres nations dont la demande est en progression, se trouvent Israël et la Turquie. Pour cette dernière on est en droit de supposer que la consommation peut encore s'accroître si le niveau de vie s'améliore.

La demande des pays méditerranéens qui n'ont pas encore été cités est stationnaire. C'est le cas notamment de la Syrie et du Liban.

En définitive, l'analyse de la demande individuelle dans les pays méditerranéens met en évidence la tendance décroissante de la consommation d'huile d'olive. Cette évolution est en partie confirmée par l'étude de la demande totale de matières grasses dans ces pays. Cet examen montre que, dans la plupart d'entre eux, cette demande a crû dans son ensemble plus rapidement que celle d'huile d'olive.

Certes, l'évolution de la consommation globale de matières grasses dans certains pays, notamment en Italie, infirme cette constatation, mais il semble que la tendance de l'Espagne la confirme au contraire ; cela revêt une certaine importance car le mouvement de la demande constaté dans ce pays se rapproche beaucoup plus que celui de l'Italie, de l'évolution générale du marché.

Consommation individuelle de matières grasses en ESPAGNE

<u>en kg</u>	Moyenne <u>1948/50</u>	Moyenne <u>1951/53</u>	Moyenne <u>1954/56</u>	Accroissement en % <u>Moy. 1954-56/1948-50</u>
Beurre	0.1	0.2	0.2	+ 100%
Saindoux	2.4	2.7	2.7	+ 12%
Huile d'olive..	11.8	11.8	9.3	- 21%
Autres huiles..	<u>0.6</u>	<u>1.-</u>	<u>3.4</u>	+ 465%
Total...	14.9	15.7	15.6	+ 5%

La consommation totale de matières grasses comestibles, dans les pays méditerranéens a augmenté en raison de l'accroissement démographique et, dans une certaine mesure de l'élévation du niveau de vie. La production nationale d'huile d'olive n'ayant augmenté que légèrement, il a fallu recourir à des importations plus considérables d'huiles liquides comestibles ou de graines oléagineuses, nécessaires à leur production. L'augmentation des disponibilités par habitant, du moins depuis 1956, est due essentiellement à l'accroissement des disponibilités en huiles fluides comestibles autres que l'huile d'olive. Les prix relativement bas des huiles "de graines" (huiles de soja, de coton, d'arachide..) et les facteurs particuliers qui ont permis aux pays méditerranéens d'obtenir d'importants approvisionnements en 1956 et 1957 (il s'agit surtout de l'aide fournie au titre de la Public Law 480 des Etats-Unis) ont déterminé, dans la composition des matières grasses figurant dans le régime alimentaire, un changement qui deviendra peut-être permanent.

En général les politiques nationales visent à assurer l'équilibre entre l'offre et l'écoulement ; c'est pour cela qu'elles ont règlementé les approvisionnements en huiles "de graines" et les prix de ces huiles, mais la tendance de la demande en ce qui concerne toutes les matières grasses et de l'offre en ce qui concerne l'huile d'olive, semble indiquer que les besoins en huiles fluides, autres que l'huile d'olive, ne cesseront de croître.

Peut-être faut-il également interpréter comme un indice du remplacement graduel de l'huile d'olive par d'autres matières grasses, la tendance des consommateurs, dans la plupart des pays oléicoles, à abandonner progressivement l'huile d'olive vierge très fruitée, au profit d'huiles plus douces ou même de mélanges d'huile d'olive

et d'autres huiles qui n'ont presque aucun goût.

- Les Pays à population d'origine méditerranéenne.

Ces pays auxquels s'adjoint la France, consomment en moyenne, pour la plupart, un demi litre environ d'huile d'olive par an et par personne.

Seuls se classent au-dessus de ce niveau : CUBA avec une consommation moyenne individuelle de 1,2 kgs mais en nette décroissance, et au-dessous le Brésil et les Etats Unis avec une demande annuelle de l'ordre de 0,2 kg.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la baisse de la consommation individuelle dans ce groupe est beaucoup moins marquée que dans le précédent. En effet, de nombreux pays se trouvent actuellement à un niveau à peu près identique à celui de 1929-33 : France, (0,54 contre 0,61kg) Chili, (0,46 contre 0,41kg) Brésil, (0,17 contre 0,14kg).

Deux pays font exception : l'Argentine et les Etats Unis ; ils accusent un fléchissement atteignant respectivement 85 et 70%.

L'impression d'ensemble que l'on peut retirer de l'examen rapide des pays à population d'origine méditerranéenne est la suivante :

La consommation d'huile d'olive, tout au moins dans les pays encore imprégnés de civilisation latine paraît s'établir à un demi litre par personne et par an, volume qui semble constituer un seuil que la demande ne doit pas franchir tout au moins dans un proche avenir. La consommation pourtant, peut s'établir en-deçà de ce seuil dans des pays ayant connu une immigration méditerranéenne dont l'influence s'est peu à peu estompée. C'est la cas notamment de l'Argentine et des Etats Unis où les traditions méditerranéennes ont été progressivement étouffées par une politique économique autarcique (Argentine) ou par une civilisation exclusive ne permettant pas aux autres civilisations de se pleinement manifester pendant une longue période (Etats-Unis).

Cette impression peut aussi se dégager de l'examen du dernier groupe de consommateurs.

- Les pays étrangers à la civilisation oléicole.

La consommation individuelle dans ce groupe de pays est décroissante (baisse de plus de 50% en 30 ans), faible (moins d'un 1/2 litre par an) et très dispersée (50 à 350 grammes). Sa moyenne est de l'ordre de 100 à 150 grammes.

Le classement des différents pays par ordre décroissant, s'établit ainsi : Suisse et Norvège (300 à 350 grammes), Australie (250 grammes), Royaume-Uni, Canada, Allemagne (moins de 100 grammes).

La baisse de la demande individuelle atteint, par rapport à 1929-33 : 80% en Suisse et 70% en Norvège, au Canada et au Royaume-Uni. Le léger fléchissement enregistré de 1930 à 1940 a été très fortement accentué par la guerre qui a coupé la plupart de ces pays de leurs sources d'approvisionnement et leur a fait perdre l'habitude de l'huile d'olive.

Seule, l'Australie enregistre une évolution différente avec une hausse de 60%. Ce mouvement confirme bien l'observation du paragraphe précédent. En effet, bien que l'Australie n'ait pas été influencée par la civilisation méditerranéenne, elle a reçu, un peu avant la seconde guerre mondiale, et surtout après, un nombre relativement ^{élevé} d'émigrés méditerranéens en provenance d'Italie principalement. L'influence de ces émigrés peut expliquer, tout au moins partiellement, l'augmentation de la consommation australienne au cours de ces dernières années. De même, l'augmentation de la consommation canadienne de 1924-28 à 1929-33 a pour principale cause la venue d'émigrés italiens au Canada après la Première Guerre mondiale.

.....

Cette revue des consommations par habitant, doit ouvrir des perspectives à toute action menée en vue de développer la demande, en particulier dans les pays non producteurs.

Il n'est pas possible d'analyser dans le cadre de cette étude la forme de l'utilisation réelle de l'huile d'olive par le consommateur dans des pays comme l'Allemagne, la Norvège, la Suisse, l'Australie et le Royaume-Uni. Seuls, des sondages sérieux, permettraient de déceler auprès des consommateurs potentiels les arguments à utiliser pour les convaincre, ou les intermédiaires susceptibles de leur offrir les moyens de consommer plus facilement ce produit.

Une analyse approfondie devrait aussi permettre de voir, surtout dans les pays non producteurs, la part de l'huile d'olive allant à la consommation familiale et celle allant à la conserverie. En effet, parmi tous les pays étrangers non producteurs, les quelques rares nations important des quantités relativement appréciables d'huile d'olive, possèdent pour la plupart, une industrie de conserves de poissons importante; c'est le cas de la Norvège, du Royaume-Uni, de l'Allemagne du Canada et de l'Australie.

Une récente enquête par sondage, effectuée par des experts espagnols, auprès de ménages du Royaume-Uni, permet de supposer que la part de la consommation familiale dans la consommation globale d'huile d'olive est restée relativement faible.

Cette enquête montre une certaine désaffection pour l'huile d'olive, de la part des ménagères. Parmi les ménages interrogés : 26% ont déclaré avoir abandonné l'huile d'olive à la suite des restrictions durant la seconde guerre mondiale ; toutefois dans les milieux aisés, les personnes interrogées déclarent consommer de l'huile d'olive pour la salade à cause de son goût (ce goût a été cependant jugé nul par les enquêteurs). Seules méritent d'être notées la consommation des familles ayant des enfants de moins de 15 ans et

celle des Etablissements scolaires. La raison en est que l'huile d'olive est considérée comme ayant principalement des usages médicaux (externes : soins de la peau ou internes : foie, estomac).

L'aspect médical ne promet pas un débouché considérable pour l'huile d'olive en Europe, cependant le fait qu'elle est exempte de cholestérol, fauteur des maladies vasculaires des peuples occidentaux, devrait lui permettre d'avoir, dans l'avenir, une part plus importante dans la ration de matières grasses de ces Peuples.

Une campagne publicitaire habilement axée sur ce point particulier, pourrait élargir les débouchés offerts à l'huile d'olive par les Pays étrangers à la civilisation oléicole.

II/ LA POLITIQUE OLEICOLE DES PAYS GROS

CONSOMMATEURS

L'examen de la consommation individuelle de l'huile d'olive, montre clairement pour le marché de ce produit, l'immense importance de la demande intérieure des gros pays producteurs, qui absorbe à elle-seule 90% des débouchés offerts à la production.

L'huile d'olive est donc tout à la fois pour ces pays, une source importante, quelquefois primordiale, voire même unique dans certains cas,

- de matières grasses alimentaires pour l'ensemble de la population,
- de revenus monétaires pour une grande partie de la population agricole, tout au moins de celle des régions déshéritées où, seule est possible la culture de l'olivier,
- de devises étrangères pour la balance des comptes de ces Nations, économiquement peu développées en général, et dont les exportations agricoles constituent l'essen-

tiel des ventes à l'étranger et l'unique moyen de financer les importations de produits industriels indispensables au développement de leur économie.

Ces trois pôles d'attraction de l'huile d'olive aux exigences presque incompatibles nécessitent automatiquement l'adoption d'une politique oléicole devant faire obligatoirement un choix entre les mesures inconciliables imposées par ce marché, selon que l'on envisage la consommation la production ou le commerce international.

- Consommation : l'huile d'olive constituant à elle seule, tout au moins dans certains pays, la plus grande partie de la ration alimentaire en matières grasses de populations au niveau de vie relativement bas, doit être offerte au détail à un prix peu élevé, sous peine de priver cette population pauvre et ^{de} ce fait, bien souvent sous-alimentée, d'un produit indispensable à son existence.

- Production : l'huile d'olive, en tant que principale ou unique source de revenus, de larges secteurs souvent misérables de la population rurale, qui n'ont pas de possibilités d'emplois en dehors de la culture de l'olivier, doit se négocier à la production à des cours relativement hauts, sous peine de provoquer la ruine ou la disparition de ces producteurs marginaux. L'établissement de cours rentables à la production, par suite de la très grande variabilité des récoltes, exige d'autre part, de ces pays pauvres en général, de très lourds investissements pour l'installation d'entrepôts de stockage, seuls susceptibles d'amortir la baisse brutale des prix les années pléthoriques, ou la modernisation et l'amélioration des pratiques culturales pouvant seules atténuer les effets désastreux de la variabilité de l'offre.

- Commerce international : l'huile d'olive représentant une large part de la production agricole de ces pays, doit être exportée en partie; toutefois les ventes à l'étranger sont obligées de s'établir à un cours qui doit répondre,

lui aussi, à des exigences incompatibles. Il doit être à la fois, relativement élevé pour assurer une rentrée importante de devises et un revenu normal aux producteurs et pour ne pas priver la population de sa principale source de matières grasses par un développement inconsideré des exportations, mais il doit être aussi relativement bas pour maintenir les ventes à un certain niveau et permettre à l'huile d'olive de soutenir la concurrence des principales autres matières grasses très aisément substituables à l'huile d'olive et d'un prix de revient souvent très inférieur.

Toutes ces exigences contradictoires montrent les énormes difficultés rencontrées par les Gouvernements des Pays producteurs, pour établir un équilibre équitable entre les différentes parties de ce marché et compatible avec les autres problèmes posés par l'économie de ces pays.

Elles mettent aussi en évidence l'importance essentielle de la politique oléicole, qui, selon qu'elle envisage "la consommation" ou "la production" freine ou stimule l'oléiculture.

a) ESPAGNE

Les objectifs de la politique espagnole sont de maintenir :

- les prix stables et bas à la consommation
- les prix stables et aussi satisfaisants que possible à la production, compte tenu du prix fixé à la consommation
- des exportations à un niveau relativement élevé à un prix rémunérateur.

Quatre moyens sont mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs : fixation autoritaire des prix, politique gouvernementale de stockage, prix plancher à l'exportation et publicité organisée à l'étranger.

- La fixation des prix

Pour la campagne 1955/56, les prix fixés à la production étaient au minimum de 12,10 pesetas au kilogramme pour la qualité à 1° d'acidité. Pour la même qualité, les prix maximum à la consommation étaient de 13,10 pesetas à 13,85 suivant la région.

L'éventail des qualités jouant, les statistiques espagnoles indiquent une valorisation pour cette même année de 2.988 millions de pesetas, pour une production d'huile de 257.200 tonnes, soit une moyenne de 11,6 pesetas/kg. Pour la campagne 1956/57 la moyenne a été de 15 pesetas/kg.

Les cours internationaux dans le même temps étaient largement au double pour l'huile à 1° d'acidité en fûts, F.O.B. port espagnol. La valorisation de l'huile d'olive se fait à peu près en Espagne sur la base des cours internationaux de l'huile d'arachide. La consommation de matières grasses par habitant, suit la même tendance comme l'indiquent les chiffres ci-dessous :

Disponibilités individuelles en matières grasses alimentaires

	<u>Moy. 1948/50</u>	<u>Moy. 1951/53</u>	<u>Moy. 1954/56</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>
kgs ...	14.9	15.7	15.6	18.3	18.9

Il s'agit de disponibilités mais on peut penser qu'il n'y a pas de grosse différence avec la consommation réelle, puisqu'il a fallu, pour les années 1956 et 1957 importer, entre le 1er Avril et le 1er Mai, des quantités comptabilisées dans les disponibilités.

Il est possible d'admettre qu'un réajustement des prix, à l'intérieur, pourrait avoir des conséquences importantes:

- la consommation individuelle retomberait probablement aux alentours de 16kgs pour l'ensemble des matières grasses alimentaires, soit une diminution de 12% de la consommation.

Celle-ci serait donc de l'ordre de 500.000 tonnes dont près de 85.000 sont fournies par le beurre et le saindoux.

- Les négociants et les producteurs trouveraient un nouvel intérêt dans ce produit et l'on verrait probablement l'olivaie espagnole rejoindre son rendement olives/hectare des années d'autrefois. On devrait, en fait, obtenir en année moyenne 400.000 tonnes d'huile, au moins.

Il semble donc que les calculs faits par le gouvernement espagnol il y a 20 ans (cf Page 13) étaient valables ; l'accroissement prévu de la production d'huile d'olive devait suffire à assurer l'équilibre du marché intérieur.

L'objectif du gouvernement, de fixer un prix satisfaisant pour le producteur serait donc réalisé, du moins en fonction du prix fixé à la consommation. Toutefois si l'on tient compte du fait, qu'en dehors des grandes fermes oléicoles comme on en trouve dans les provinces de Jaen, Cordoue ou Séville, la majorité des fermes n'ont que 200 oliviers, qu'un arbre rapporte 25 pesetas, l'oléiculture n'offre qu'un revenu de 5000 pesetas ; il semble donc que l'équilibre ait été difficile à trouver entre le consommateur et le producteur et qu'il se soit établi au détriment de celui-ci.

Il est manifeste qu'en période de très bas cours des produits agricoles, il y a une autoconsommation intense et même parfois déraisonnable. Il en résulte généralement une contraction du flux monétaire, préjudiciable à toute l'économie du pays.

Les économistes espagnols qui suggèrent un réajustement du prix de l'huile d'olive estiment que des importations d'huiles fluides à bon marché, permettraient par des coupages à divers degrés, d'obtenir des huiles pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Il n'est toutefois pas impossible, d'après les calculs ci-dessous, que le prix, une fois réajusté, la production soit suffisante. Les importations destinées à composer des huiles à bon marché ne pourraient-elles pas, dans ces conditions, libérer pour l'exportation des quantités d'huile d'olive nettement supérieures au volume actuel ? La question doit être posée.

- La politique de stockage

Le Commissariat au Ravitaillement dispose d'un réseau important de dépôts d'huile pour stocker les excédents ou les importations dans de bonnes conditions.

La capacité de stockage des entrepôts publics proprement dits, doit atteindre 80 à 100.000 tonnes. La politique de stockage est appliquée par le "Servicio Sindical de Almacenes Reguladores de Aceite de Oliva", et par les entreposeurs qui adhèrent volontairement au système de réglementation. Ceux-ci représentent une capacité de 100.000 tonnes sur les 450.000 de l'ensemble des entreposeurs privés. En outre les entrepôts des huileries peuvent contenir 150.000 tonnes. On se trouve donc devant une capacité de stockage de près de 700.000 tonnes, ce qui permet de loger la plus grosse récolte, sous réserve naturellement que le financement des stocks ne pose pas de problèmes budgétaires excessifs.

- Prix plancher à l'exportation

Les exportations sont contingentées dans les années de mauvaise récolte et, de toutes façons, un prix minimum est fixé à l'exportation. Les licences sont refusées pour tout contrat à des prix inférieurs.

Il est intéressant à ce sujet de comparer les prix par kilog mois par mois, sur le tableau XIV, tels qu'ils s'établissaient fin 1957 et en 1958 pour, d'une part les ports européens (huiles nord africaines) d'autre part l'Espagne.

On constate la rigidité du système espagnol.

Tableau XIV

PRIX MENSUELS DE L'HUILE D'OLIVE

=====

En Cents US au kg

<u>ANNEES</u>	<u>Mois</u>	<u>PORTS EUROPEENS</u>	<u>ESPAGNE</u>
1957	Octobre	70.3	71.4
	Novembre	70.5	70.1
	Décembre	67.5	-
1958	Janvier	65.8	-
	Février	65.8	-
	Mars	65.8	65.-
	Avril	65.5	65.-
	Mai	63.4	65.-
	Juin	63.-	65.-
	Juillet	64.7	65.-
	Aout.....	66.5	65.-

En fin 1957, le prix plancher est à 70 cents. Le marché étant inférieur, l'Espagne interrompt ses exportations. A la fin du 1er trimestre, elle constate que le marché ne se rétablit pas et elle adopte un nouveau prix plancher auquel sont passés des contrats avec livraisons échelonnées, d'où l'aspect rigide.

Au contraire pour l'huile nord africaine, on observe des fluctuations nuancées.

Il est certain que l'Espagne, par ce système, joue un rôle régulateur dans le commerce mondial. Mais quand elle se retire du marché, elle n'est pas toujours assurée de profiter au maximum du raffermissement qui en résulte.

- Publicité à l'étranger

Dans le cadre de la Fédération Oléicole Internationale dont le siège s'est déplacé de Rome à Madrid, un large effort de publicité mondiale est prévu en faveur de l'huile d'olive. Il faut bien dire que, si le manque de solidarité entre pays producteurs joue contre l'Espagne quand il s'agit de limiter les exportations et d'en exploiter les bénéfiques, il semble qu'il y ait moins de tiraillement, mais surtout moins d'action efficace dans le domaine de la publicité.

La publicité espagnole pour la "Spanish olive oil" est active, mais certaines compositions photographiques en couleur sont assez décevantes et peu intelligibles.

En résumé les interventions sur les prix ne semblent pas faire partie d'un programme à long terme d'orientation de la production, mais sont concertées en vue de stabiliser le coût de la vie, compte tenu chaque année, de la situation agricole.

Devant l'augmentation brutale de la consommation d'huile, on serait tenté de penser qu'il y a tendan-

ce à faciliter l'approvisionnement en huile à bon marché pour compenser la faiblesse de la production céréalière espagnole. De plus, l'absence de soutien du prix à la production et la substitution d'huiles fluides banales à l'huile d'olive peuvent avoir, à relativement brève échéance, des conséquences graves, en particulier :

désaffection du public pour le goût olive

désaffection du producteur pour l'oléiculture

et il pourrait en résulter un net déclin de cette production.

b) ITALIE

Les objectifs italiens sont plus limités que ceux de l'Espagne. L'Italie fait d'ailleurs actuellement beaucoup plus figure d'importateur d'huile d'olive que d'exportateur.

Le principal objectif est social :

- soutenir directement ou indirectement le prix à la production.

Quant aux moyens, il faut considérer que les ressources nationales oléagineuses de l'Italie sont vraisemblablement plus diverses que celles de l'Espagne, que les mesures favorables à l'oléiculture rentrent dans un cadre complexe concernant toutes les plantes à huile, et qu'enfin l'huile d'olive entre pour moins de 40% dans la ration de matière grasse de l'Italien.

Parallèlement à un plan d'expansion et de réaménagement de la production agricole, le Gouvernement Italien suit une politique de prix à court terme, caractérisée par des interventions qui ont généralement un caractère indirect limité et temporaire.

Les mesures les plus constantes sont de deux ordres : favoriser le stockage, taxer les matières grasses à l'importation :

- Mesures en faveur du stockage

Pour certains produits, le gouvernement n'intervient pas directement ; c'est le cas de l'huile d'olive où le soutien prend la forme de collectes volontaires, organi-

sées par la Fédération Nationale des Coopératives Agricoles, afin de régulariser le marché les années de surproduction.

L'Etat intervient cependant en prenant à sa charge une partie des frais de stockage et en prêtant de l'argent à très faible intérêt par l'intermédiaire des Syndicats.

- Mesures fiscales

On peut citer :

- droits frappant l'importation d'huiles d'olives
- taxes sur la fabrication d'huiles concurrentes
- licences pour l'importation d'autres matières grasses et graines oléagineuses.

L'Italie, en ce qui concerne le marché mondial de l'huile d'olive est plus commerçante qu'exportatrice de sa propre production ; c'est-à-dire qu'elle adopte volontiers une politique d'admission temporaire pour des huiles vierges qu'elle raffine et réexporte.

Ces huiles entrent en exemption de taxes mais sont identifiées et doivent être réexportées.

C'était la politique des années 1950/53 manifestant un équilibre import-export. Il est probable que les mesures de soutien et de contrôle des prix à la production élaborées par certains exportateurs méditerranéens non raffineurs ont rendu ces opérations moins fructueuses.

En tout cas, si l'oléiculteur italien est protégé contre les importations d'huile d'olive étrangères, il l'est mal, en dépit des droits d'entrée, contre les huiles de graines, à cause des "fraudes" souvent dénoncées dans la presse spécialisée ; il s'agit en fait, de coupages d'huile d'olive et d'huiles de graines

vendus sous des étiquettes laissant penser qu'il s'agit de pure huile d'olive. Tel a été le cas de la fameuse "Oliver" nom de marque prêtant évidemment à confusion et qui finalement été interdite grâce à l'intervention des oléiculteurs. Ces fraudes trahissent une certaine désaffection du consommateur italien pour le goût marqué de l'huile d'olive. Or pour fournir régulièrement en quantité une huile d'olive d'un goût constant, les coupages sont évidemment nécessaires quand on constate la variation existant entre les proportions de deux qualités extrêmes, deux années consécutives

Année de production	<u>1953</u>	<u>1954</u>
Prima	9%	35%
Lampante	23%	7%

Tels sont les différents aspects du problème italien.

Quelles seront leurs répercussions sur l'avenir de la production et de la consommation d'huile d'olive en Italie ?

Le graphique n°I, relatif à la production italienne (cf page 19) nous permet de tracer une courbe de tendance remontante depuis 1940 après avoir été déclinante pendant une période égale. La dernière moyenne quinquennale confirme cette remontée.

La situation italienne est donc inverse de celle de l'Espagne. On encourage, en Italie, le producteur : en effet les prix intérieurs italiens sont parmi les plus élevés pour ce produit. Cette politique, jointe à la lutte systématique contre la mouche de l'olive (dacus) a porté ses fruits puisque la production a enregistré un réel redressement. Cependant le consommateur semble se détacher du produit et il se peut donc qu'après avoir été ces quelques dernières années importatrice, l'Italie reprenne un jour, une position exportatrice. Il est bien difficile de le prévoir étant donné l'extrême adaptabilité de l'appareil protecteur italien.

c) GRECE

La Grèce s'est fixée un double objectif

- Assurer avec l'huile d'olive le ravitaillement du pays

- Si possible soutenir le niveau de vie du producteur

Les mesures adoptées sont :

- le stockage, effectué sous contrôle d'un organisme coopératif "Elaiourgiki", afin de régulariser l'approvisionnement d'une année sur l'autre. La même opération ayant également pour but de soutenir les prix à la production.

- le contrôle des exportations pour éviter que l'approvisionnement ne soit insuffisant les années de relative pénurie où les cours mondiaux sont élevés.

Il convient de noter que ce pays pratique une politique de modernisation agricole particulièrement active et que l'amélioration du niveau de vie des paysans est surtout attendu de réformes foncières, du développement de l'irrigation, du progrès de l'industrialisation et du développement de l'élevage.

L'oléiculteur, du moment qu'il est en mesure de fournir l'huile nécessaire n'est pas l'objet d'une sollicitude particulière.

Les exportations grecques ont repris depuis 5 ou 6 ans, mais il y a eu également des importations d'huiles de graines.

Il est probable que la Grèce gardera dans les années à venir, sa position exportatrice.

d) PORTUGAL

Les deux objectifs principaux sont :

- Stabilité des prix agricoles dans le cadre général de la stabilité monétaire

- Régularité de l'approvisionnement du marché intérieur et, éventuellement, maintien des exportations.

L'huile d'olive qui ne représente que 4% de la valeur de la production agricole, représente 13% de la valeur des exportations.

La politique oléicole porte principalement sur : le stockage et la fixation des prix. Ceux-ci sont fixés par le Gouvernement mais la politique de régularisation du marché est confiée à un organisme coopératif "la Junta Nationale de l'huile d'olive" dont l'action est très efficace.

En période de surproduction la Junta effectue des achats directs au prix de soutien. Elle impose aux grossistes et exportateurs l'entretien d'un stock minimum. Elle finance le stockage volontaire des producteurs. Elle peut ainsi retirer du marché le quart de la production et en faire stocker le tiers lorsqu'il s'agit d'une récolte moyenne.

La Junta a mis au point un plan de stockage de 150.000 tonnes d'huile en "entrepôts régulateurs".

Le Gouvernement, de son côté, est intervenu pour favoriser la création de coopératives permettant aux petits producteurs de participer directement à la régularisation du marché.

Les huiles de graines des territoires portugais d'outre-mer sont contingentés à l'importation et leur prix est fonction du prix fixé pour l'huile d'olive et des disponibilités de ce produit sur le marché national.

En période de mauvaise récolte, pour assurer l'alimentation humaine et les besoins des conserveries de poissons, les exportations d'huile d'olive doivent être compensées par des importations égales.

Les activités de la Junta sont financées par diverses taxes, en particulier sur l'arachide.

e) TURQUIE et YUGOSLAVIE

La part de la population rurale dans ces deux Pays est encore plus importante, puisqu'elle est de plus de 60% alors qu'en Espagne, au Portugal et en Grèce elle n'est

que de 50% et cette différence semble donner une orientation différente aux politiques gouvernementales. L'amélioration du niveau de vie de la population rurale est attendue d'un programme d'industrialisation qui permettrait le transfert d'une partie de la population.

La sollicitude des gouvernements se porte plus sur les céréales que sur les oléagineux, non seulement en Yougoslavie où l'oléiculture est peu importante, mais également en Turquie où, plus développée, elle apparaît nettement insuffisante pour la population actuelle.

Lorsque dans 10, 15 ou 20 ans, le niveau de vie se sera amélioré dans ces pays, il est indubitable que la consommation de matières grasses alimentaires augmentera.

L'huile d'olive méditerranéenne y trouvera-t-elle alors un débouché nouveau, ou bien la place sera-t-elle prise, en dehors des corps gras animaux par les huiles de graines ? Il y a là une inconnue.

f) FRANCE et PAYS d'AFRIQUE DU NORD

Il est important de noter les principales caractéristiques de la politique oléicole de la France métropolitaine qui se répercute sur la stabilisation du marché de l'Afrique du Nord.

L'approvisionnement du marché intérieur français est largement dépendant des importations et dans le secteur des huiles alimentaires fluides, la consommation d'huile d'olive est supérieure à la production.

Le désir de satisfaire le plus possible la consommation intérieure par la production nationale a conduit le Gouvernement français à fixer des prix de soutien pour les diverses matières grasses.

Il en est résulté pour les années 1954 à 1956 que les prix en France, des divers oléagineux ou corps gras alimentaires d'origine animale ont été su-

périeurs de 15 à 35% aux prix auxquels les autres pays de la Communauté Européenne ont pu se procurer les mêmes produits. Par exemple, 35 et 36% pour les graines d'arachide décortiquées et les suifs, 14 et 12% pour le coprah et les palmistes.

En ce qui concerne l'huile d'olive, la production française est insignifiante et les importations globales d'huile d'olive en France n'apparaissent pas comme destinées à satisfaire une consommation bien assise, mais comme exutoire normal des quantités exportables de l'Algérie et la Tunisie ainsi que le montre le tableau XV.

On y compare en effet les importations en France d'huile d'olive de toutes provenances aux exportations algériennes et tunisiennes.

La confrontation des importations françaises aux productions mondiales ou aux prix, fait apparaître une relation moins nette.

En fait, par ce système la France assure un débouché garanti à ces deux producteurs. Toutefois en 1957, la Tunisie s'est affranchie partiellement et cherche visiblement des importateurs qui lui procureront plus d'indépendance, ou bien tout simplement des devises plus fortes. (En 1958, la Tunisie a commencé d'importantes livraisons à l'Espagne, réglables sur le clearing franco-espagnol). Il convient cependant d'observer que ces mesures correspondent à un financement des stocks à 100% et doivent aider à prévenir la chute des cours en cas de surproduction.

Si on regarde la production tunisienne qui, pour ces quatre mêmes années a été 94, 25, 100 et 45 milliers de tonnes, on constate que les exportations de 1956 sont raisonnables par rapport à une très belle production, et cela indique de la part du gouvernement tunisien la volonté et les moyens de développer une politique de stockage, seule garantie d'un marché international stable et d'un prix au producteur aussi équitable que possible.

TABLEAU XV

LIAISONS ENTRE L'IMPORTATION D'HUILE D'OLIVE
 EN FRANCE
 ET LES EXPORTATIONS TUNISIENNES ET ALGERIENNES

= = = = =

	Exportations			Importations globales
	TUNISIE	ALGERIE	T O T A L	toutes provenances
1954	46	5.6	51.6	41.-
1955	16	13.6	29.6	26.-
1956	13	9.6	22.6	20.-
1957	38	6.-	44.-	29.5

Milliers de tonnes

La Tunisie dispose d'ailleurs actuellement d'une capacité de stockage largement égale à la production d'une année moyenne et elle a adopté une politique de prêts aux petits oléiculteurs (jusqu'à 3000 kgs d'huile)

Quant au Maroc, sa production moyenne est encore insuffisante pour lui assurer la même consommation par personne qu'en Tunisie.

Néanmoins en 1957, après la très forte production (zone française) de 1956 (35.000 tonnes) les exportations ont été de l'ordre de 20.000 tonnes, en particulier sur l'Italie.

III/ COORDINATION DES POLITIQUES

A L'ECHELON INTERNATIONAL

Il est peu probable que la production d'huile d'olive du bassin Méditerranéen augmente très rapidement, ni que la culture des autres oléagineux y connaisse un grand développement. Il semble donc que ces pays continueront à constituer un important marché pour les huiles comestibles liquides. Chacun d'entre eux règlemente soigneusement les importations et, en règle générale, la différence dans le prix au consommateur, entre l'huile d'olive et les autres huiles fluides n'y est pas aussi grande qu'en Europe septentrionale ou en Amérique du Nord.

En résumé l'attitude des pays les plus influents sur le marché est la suivante :

- En Espagne, la politique de l'huile d'olive à bas prix semble avoir pour effet de réduire les excédents exportables (en Décembre 1957, le Gouvernement espagnol a été amené à relever le prix de l'huile d'olive pour la consommation intérieure)

- En Italie, au contraire c'est le producteur qui est protégé et les prix intérieurs sont supérieurs à ceux du marché international. Taxation, contrôle des importations, participation financière de l'Etat aux frais de stockage assurent au producteur un marché acceptable.

- La Grèce soutient les prix à la production. Les exportations d'huile vierge sont peu importantes.
- Au Portugal, il en est de même et les prix fixés aux stades de la production, du commerce et de la consommation sont généralement plus élevés que ceux du commerce international.
- En Tunisie, une politique de stockage et de crédit a pour but de maintenir pour l'exportation, les disponibilités et les prix à des niveaux satisfaisants.

L'analyse des mouvements du commerce international montre, en dehors de certains courants traditionnels, la très forte irrégularité des débouchés, empêchant les producteurs d'avoir une politique commerciale suivie.

La cause profonde en est la très grande variation des productions et des prix. La F.A.O. a longuement préparé les bases d'un accord international destiné à coordonner les politiques d'exportation. Le problème se ramenant surtout à un problème de stockage :

- Créer ou développer les capacités de stockage
- Trouver les moyens de financement et de refinancement des stocks
- Identifier les stocks destinés à l'exportation pour que des stocks intérieurs ne glissent pas vers le marché extérieur les années excédentaires et inversement.
- Obtenir des assurances de stabilité de la politique gouvernementale concernant l'huile d'olive dans chaque pays.

Parmi les principaux pays intéressés, ceux qui avaient donné leur accord, courant 1958, étaient : La France et les oléiculteurs d'Union Française, la Tunisie, l'Italie et le Portugal. L'Espagne soumettait son agrément à la révision de certains points de l'accord et la Grèce était opposée.

Il est bien évident qu'à défaut d'engagements mutuels entre exportateurs, la stabilisation du marché est impossible. Il est certain aussi qu'une politique de stockage

coordonnée à l'échelon international, a peu de chances de rencontrer facilement à l'heure actuelle, les prêteurs indispensables pour assurer le report des quantités au moins sur une campagne.

D'autres mesures sont à notre sens, plus immédiatement efficaces pour régulariser le marché : ce sont celles concernant la vulgarisation et la lutte contre les parasites et il est satisfaisant de constater qu'une coopération nationale s'établit pour l'étude de ces problèmes.

Il est en effet à peu près assuré que, par le développement de l'assistance technique à l'oléiculteur, par des efforts aussi remarquables que ceux entrepris en Tunisie (par exemple pour distribuer les eaux des crues aux olivaias) on doit arriver à une régularisation relative de la production par relèvement des minima.

Le marché international et les marchés nationaux eux-mêmes se trouveront bien d'avoir des disponibilités accrues, pourvu qu'elles soient régulières.

En tout cas, en ce qui concerne la coordination des politiques au plan international, en dehors de la difficulté d'obtenir des crédits nationaux ou internationaux, il faut signaler l'incertitude des données sur lesquelles chaque pays peut s'appuyer.

En ce qui concerne la Tunisie,

Avec la fréquence d'années mauvaises dans les années Cinquante, la production moyenne se situait aux environs de 50 à 55 mille tonnes. S'il était possible de réduire cette fréquence d'années mauvaises, on pourrait se rapprocher de la courbe de tendance qui nous situerait 10.000 tonnes plus haut.

Ceci étant, la Tunisie devrait-elle calculer son stockage et le volume de ses exportations sur la base d'un total (consommation intérieure + exportations) de 50 ou de 60.000 tonnes ?

Une erreur provoquerait nécessairement, dans un certain nombre d'années, soit un engorgement, soit l'incapacité d'assurer les exportations prévues.

On voit que le problème n'est pas simple et qu'il convient de faire le bilan pour les pays producteurs, de la consommation intérieure et des quantités exportables, d'une part tel qu'il existe actuellement, d'autre part tel qu'on peut l'imaginer, en fonction des actifs plantés analysés dans la lère partie et des politiques gouvernementales étudiées dans cette seconde partie.

COMMERCE INTERNATIONAL

= = = = =

I/ GENERALITES

Le Commerce international ne représente plus qu'une très faible part de la production mondiale : 10% contre 25% en 1929/33, période où les échanges avaient atteint leur plus haut niveau.

L'amplitude des variations annuelles des courants commerciaux est beaucoup moins accusée que celle de la production. Ce phénomène assez particulier laisse supposer que les producteurs absorbent la plus grosse partie des surplus en années excédentaires et n'en gardent qu'une part seulement, sous forme de stocks exportables. Il tendrait aussi à expliquer la diminution de la part de la production commercialisée.

L'accroissement de la récolte mondiale a été absorbée et au-delà, par les pays producteurs. Alors que de 1929/33 à 1954/57 la production mondiale s'est élevée de près de 200.000 tonnes, le commerce international a fléchi de 100.000 tonnes, passant de 230.000 à 130.000 tonnes.

Cette diminution de près de 50%, du volume des échanges ne donne toutefois qu'une idée très approximative de la tendance générale du marché. La guerre semble avoir provoqué une rupture dans l'évolution et avoir mis un terme au déclin inquiétant des ventes.

Avant-guerre, de 1929/33 à 1934/38 les échanges ont décliné de 230.000 à 180.000 tonnes accusant ainsi

un fléchissement moyen de 10.000 tonnes par an.

Après-guerre, ce mouvement fait place à une stabilisation. En effet si la diminution s'était poursuivie au même rythme que 1930 à 1940, le commerce international aurait été ramené en 1950/53 à 30.000 tonnes, soit le quart de ce qu'il a été effectivement. Cette stabilisation s'affirme dans les années suivantes puisque de 1950/53 à 1954/57, le volume du commerce international, passant de 120.000 à 130.000 tonnes a accusé une progression de près de 10%.

Les cours internationaux "ajustés" de l'huile d'olive (cf dernière ligne du Tableau XVI donnant les prix tunisiens ajustés, en francs constants 1926) expliquent en partie cette évolution. En effet, pendant l'entre-deux guerre où on assiste à une très forte diminution du volume des échanges, les prix ont fortement augmenté. La poursuite de leur hausse en 1950/53 a accentué ce mouvement, tandis que leur baisse a permis une légère reprise en 1954/57.

L'analyse, année par année, du commerce international confirme cette observation. Ainsi l'Allemagne qui était en général importatrice d'huile d'olive, a stoppé brusquement ses achats en 1951, année où les cours avaient accusé une augmentation de 10 à 40% selon les pays, et ne les a repris qu'en 1953, année où les prix étaient revenus au niveau de 1950. L'incidence de ce mouvement de prix a été particulièrement forte car, en dépit de la baisse enregistrée en 1952, l'Allemagne s'est abstenue d'importer cette année là. Cette influence des prix sur les transactions justifie les efforts de la F.A.O. pour développer les moyens de stockage des Pays producteurs qui permettent une stabilisation des cours.

La diminution des prix entraîne, comme autre conséquence, des modifications des courants traditionnels. C'est ainsi que l'Italie en 1957, profitant des cours avantageux pour elle, a multiplié ses sources d'importation (cf Tableau XVIII) sur le commerce extérieur italien) sans prendre de mesures discriminatoires à l'égard de pays qui, comme l'Argentine ou

Israël peuvent la concurrencer sur ses marchés habituels

Il apparaît donc, en conclusion, que le volume des échanges internationaux est lié au niveau des prix et qu'une baisse de ceux-ci, permettant à l'huile d'olive de concurrencer les autres matières grasses, pourrait entraîner un substantiel développement des échanges.

Toutefois ce développement ne peut être indéfini, car en raison des conditions particulières de l'oléiculture (prix de revient relativement élevé de l'huile d'olive) il existe un seuil au-dessous duquel cette activité cesserait d'être rentable.

L'analyse globale de l'évolution du commerce international ne donne que des aperçus sommaires sur l'évolution du marché ; il est donc nécessaire de la compléter en étudiant, d'une part l'attitude des principaux exportateurs et, d'autre part, celle des importateurs.

II/ LES EXPORTATIONS

Généralités

Les deux tendances que fait apparaître l'analyse globale du commerce international : diminution avant-guerre, stabilité après-guerre, ne se vérifient plus lorsqu'on examine l'évolution particulière de chaque pays. (cf Tableau XVI page 77).

C'est ainsi que l'on peut distinguer :

- des pays dont les exportations sont en constante diminution depuis 1929 (Espagne et Italie)
- des pays dont les exportations sont en légère diminution (France et Tunisie)
- des pays dont les exportations sont en augmentation depuis 1950 (Grèce)
- des pays dont les exportations sont en constante augmentation (Portugal)

Le groupe des principaux exportateurs se limite à un nombre restreint de Pays (les mêmes actuellement qu'il y a vingt cinq ans, mais dont la part respective

Tableau XVI

EXPORTATIONS D'HUILE D'OLIVE PAR PAYS

Moyennes Annuelles

Milliers de tonnes

P A Y S	1929-1933		1934-1938		1950-1953		1954-1957	
	Quan tité	% du total						
Espagne et territ.	71.6	31	51.9	29	37.-	31	30.6	24
Tunisie	38.4	17	38.7	21	32.7	27	28.2	22
Grèce	15.6	7	10.9	6	3.7	3	14.2	11
Portugal	2.8	1	4.4	2	8.5	7	12.4	10
Italie	58.9	26	21.4	12	11.2	9	9.3	7
Algérie	14.5	6	15.5	9	12.-	10	8.7	7
Maroc	0.6	-	3.5	2	2.-	2	8.7	7
France	10.1	4	14.8	8	7.-	6	8.2	6
Libye					2.2	2	1.3	
Turquie	11.-	5	4.6	3	1.1	1		
Syrie	2.4	1	6.5	4	0.2			
Liban					0.6			
Yougoslavie	0.1		0.5					
Autres pays	4.-	2	7.-	4	3.-	2	7.-	6
Total mondial	230.-	100	180.-	100	120.-	100	130.-	100
Production mondiale	870		960		1035		1050	
Prix tunisiens réels ou ajustés en francs 1926		397		416		579		

dans le commerce international s'est profondément modifiée)

Leur classement actuel, par ordre d'importance décroissante fait apparaître le rôle prépondérant de l'Espagne (24% des exportations) et de la Tunisie (22%) qui à elles-seules exportent ainsi près de la moitié des quantités commercialisées.

La Grèce et le Portugal ont aussi un rôle non négligeable, avec des ventes représentant respectivement 11 et 10% du marché.

Ces quatre Pays fournissent donc les deux tiers de la production commercialisée.

Un troisième groupe assure presque le solde de l'approvisionnement du marché ; il est constitué à parts presque égales par l'Italie, l'Algérie, le Maroc et la France (27%).

Ces moyennes calculées sur les années 1954/57 ne laissent qu'une place insignifiante à de nouveaux exportateurs du Continent Américain, tels que l'Argentine ou du Bassin Méditerranéen tel qu'Israël, dont le rôle risque de se développer dans l'avenir.

L'Argentine dont la production est en expansion s'efforcera sans doute, de profiter sur le Continent Américain, des avantages de sa position géographique. Quant aux nouveaux exportateurs du Bassin Méditerranéen dont Israël est l'exemple le plus typique, ce sont en général de jeunes nations en voie de développement économique dont les efforts porteront sur le développement de leurs ventes pour pouvoir importer les produits nécessaires à leur industrialisation.

Il importe de préciser en conclusion la part de la production commercialisée de chaque Pays.

En effet si, depuis la guerre, les Pays méditerranéens ont exporté environ 10% de leur production, ce pourcentage est très variable d'un Pays à l'autre.

On peut distinguer :

- des Pays dont les exportations ne représentent qu'une part infime de la production : Italie (- de 5%)
- des Pays dont les exportations ne représentant que 10 à 15% de la production : Espagne, Grèce, Portugal
- des Pays dont les exportations représentent environ les deux tiers de la production et sont de ce fait le débouché primordial : Tunisie.

Les différents exportateurs

L'étude détaillée des ventes des différents exportateurs montre l'existence de courants réguliers persistants, comme ceux entre l'Italie et ses voisins du Nord ou le Portugal et ses territoires d'outre-mer. Mais ce qui caractérise ces courants, c'est leur faible importance.

ESPAGNE

Bien que ce pays reste encore le premier exportateur du Monde, l'importance de ses ventes a fortement décliné tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Le volume de ses exportations a fléchi de plus de 50% au cours de ces Trente dernières années, passant de 71,6 à 30,6 milliers de tonnes. Toutefois, par suite du fléchissement général des échanges, sa part dans le commerce international a beaucoup moins diminuée et s'est maintenue aux environs de 30% pendant cette période, sauf en 1954/57 où elle n'a plus été que de 24%.

Ses principaux clients, comme il apparaît dans le tableau XVII sont les pays d'Amérique qui absorbent en moyenne les trois-quart de ses exportations (78,2% en 1955, 78,3% en 1956 et 76,2% en 1957). Parmi ces Pays, les plus gros importateurs sont les Etats-Unis, le Brésil et Cuba qui absorbent à eux-seuls près des deux-tiers des ventes de l'Espagne. La part respective de chacun de ces trois Pays est cependant très variable selon les années. Ainsi les Etats-Unis ont importé 58% des expéditions espagnoles en 1956 et 12,3% seulement en 1957.

EXPORTATIONS ESPAGNOLES D'HUILE D'OLIVE

P A Y S	1955		1956		1957	
	1000	%	1000	%	1000	%
ITALIE	0		0.2	0.5	0	
PORTUGAL	0		1.9	4.5	0	
FRANCE	0.7	2.3	0.7	1.7	0.1	0.4
SYRIE- LIBAN	0		0.4	1.-	0	
EGYPTE	0		0.5	1.2	0.2	0.9
CHYPRE	0.3	1.-	0		0	
TERRITOIRES AFRICAINS	0.3	1.-	0.8	2.-	2.4	10.5
ALLEMAGNE	0.3	1.-	0.4	1.-	0	
ROYAUME UNI	1.2	4.-	1.2	2.9	0.5	2.2
NORVEGE	1.1	3.6	0.4	1.-	1.-	4.4
SUISSE - LIECHTENS TEIN	0.8	2.6	0.5	1.2	0.4	1.8
ANDORRE-BENELUX-DANEMARK SUEDE-FINLANDE	0.3	1.-	0.1	0.2	0.2	0.9
ETATS UNIS	8.6	28.5	23.6	58.-	2.8	12.3
CANADA	0.2	0.7	0.4	1.-	0	
BRESIL	7.1	23.2	3.2	7.9	7.3	32.1
MEXIQUE	0.5	1.7	0.2	0.5	0.7	3.1
PORTO RICO	0.7	2.3	0.5	1.2	0.7	3.1
CUBA	5.7	18.9	3.7	9.-	5.-	22.-
VENEZUELA	0.3	1.-	0.1	0.2	0.2	0.9
COLOMBIE-COSTA.RICA-CHILI) GUAT.-PARAG.-URUG.-PEROU) ST DOMINGUE-PANAMA)	0.4	1.3	0.4	1.-	0.5	2.7
PHILIPPINES-INDES-JAPON	0.1	0.3	0.2	0.5	0	
AUSTRALIE-Nvelle ZELANDE	1.6	5.3	1.4	3.4	0.6	2.7
	30.2	100.-	40.8	100.-	22.7	100.-

Il n'y a pratiquement pas d'importations

En dehors des Pays américains, les autres clients traditionnels sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne et la Suisse.

Le conditionnement des ventes espagnoles varie très fortement selon les courants commerciaux. Les huiles de qualité supérieure en emballages de moins de 20kgs sont essentiellement destinées au Brésil et à Cuba. Les gros emballages sont en général expédiés vers les autres pays, en particulier les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. L'Espagne livre donc ses huiles de qualité supérieure aux Pays qui ont connu une très forte immigration espagnole. L'Italie fait de même avec les Pays où les émigrés italiens sont nombreux.

L'Espagne ne semble pas attacher une grande importance à ses ventes à l'étranger. En effet, pour l'huile d'olive comme pour la plupart des autres denrées agricoles, un cours minimum à l'exportation est fixé par les Autorités. Celles-ci, au-dessous de ce niveau ne délivrent plus de licences d'exportation et arrêtent ainsi toutes les transactions.

La part de la production de ce pays, commercialisée à l'étranger est, du reste relativement faible et ne semble pas avoir dépassé 10%.

TUNISIE

Si la part de la production commercialisée à l'étranger de l'Espagne est relativement peu importante, celle de la Tunisie, au contraire, atteint un pourcentage très élevé. En dépit d'une très forte consommation individuelle, la Tunisie, se trouve dans l'obligation de commercialiser la majeure partie de sa récolte. Son oléiculture dépend, à concurrence des deux-tiers des marchés extérieurs. Cette constatation doit retenir la plus extrême attention des milieux producteurs, devant le constant déclin du commerce international.

Certes, le volume des exportations tunisien-

nes passant de 1929/33 à 1954/57 de 34,8 à 28,2 milliers de tonnes, a accusé une diminution de près de 20%, mais ce fléchissement a été beaucoup moins élevé que celui enregistré par les autres exportateurs et la part de la Tunisie, dans le commerce international s'est accrue passant de 17 à 22% pendant cette même période.

Si cette tendance devait se poursuivre, la Tunisie pourrait devenir le premier exportateur du Monde dans quelques années.

Le principal Pays client est la France à laquelle la Tunisie livre près de 20.000 tonnes par an actuellement.

Les principaux autres acheteurs sont l'Italie et les Etats-Unis.

Depuis quelques années, la Tunisie semble s'efforcer de développer ses débouchés en dehors de la France. Cette politique paraît assez satisfaisante, du point de vue tunisien tout au moins, car la création du Marché Commun va limiter ses débouchés, non seulement en France mais dans tous les Pays de la Communauté en donnant une position privilégiée à l'Italie. Il paraît utile de signaler dans ce rapport que les Autorités et les professionnels italiens donnent l'impression de vouloir profiter pleinement de cette situation et font actuellement des études approfondies sur le marché de l'huile d'olive dans le Marché Commun.

ITALIE

Si l'Italie paraît à l'heure actuelle vouloir développer ses exportations, il n'en reste pas moins vrai que celles-ci ont accusé une très forte diminution au cours de ces trente dernières années.

Leur volume a en effet passé de 1929/33 à 1954/57 de 58,9 à 9,3 milliers de tonnes enregistrant un fléchissement de plus de 80% en valeur absolue et de près de 70% en valeur relative ; sa part n'étant plus que de 7% contre 26% dans le commerce international.

Le principal pays client, les Etats-Unis où

LE COMMERCE EXTERIEUR ITALIEN EN HUILE D'OLIVE

(Toutes qualités mélangées)

En milliers de tonnes

PAYS	1955		1956		1957	
	IMP.	EXP	IMP.	EXP	IMP.	EXP
GRECE	6.-	0	7.3	0	11.7	0
PORTUGAL	4.6	0.	4.4	0	9.-	0
ESPAGNE	0	0	5.2	0	0	0
TUNISIE	0.5	0	3.6	0	11.8	0
ALGERIE	0.4	0	5.5	0	2.5	0
MAROC fs	0	0	1.-	0	10.3	0
FRANCE	1.7	0	1.5	0	4.4	0
LIBAN	2.6	0	1.9	0	4.4	0
SYRIE	0.5	0	2.1	0	2.2	0
LIBYE	0.8	0	1.7	0	3.4	0
JORDANIE	0	0	0	0	0.5	0
ISRAEL	0	0	0	0	0.3	0
ETATS UNIS	0	5.6	2.6	4.1	0.1	5.9
AUTRICHE	0	0.4	0	0.3	0	0.2
ALLEMAGNE	0	0.2	0.3	0.3	0.6	0.3
SUISSE	0	0.3	0.2	0.5	0.6	0.2
CANADA	0	0.4	0	0	0	0.4
AUSTRALIE	0	0.4	0	0.4	0	0.7
BELGIQUE-LUXEMBOURG	0	0	0	0	0.1	0
ROYAUME UNI	0	0	0	0	0	0.2
ARGENTINE	0	0	0	0	2.1	0
BRESIL	0	0	0	0	0	0.4
VENEZUELA	0	0	0	0	0	0.2
AUTRES PAYS	0.9	1.5	6.9	1.6	1.-	1.2
TOTAL	18.-	8.8	44.2	7.2	65.-	9.7

existe une forte colonie italienne absorbe plus de 50% des exportations : 55% en 1950/53, 63,5% en 1955, 57% en 1956 et 61% en 1957.

Les autres clients traditionnels (cf Tableau XVIII) sont, avec le Canada et l'Australie, ses voisins du Nord : l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse. A eux-seuls ces cinq pays absorbent en moyenne le cinquième des ventes.

La part de la production commercialisée à l'étranger est très faible. Toutefois, si le rapport du volume des exportations à la production nationale correspondait autrefois à la part réelle de la production commercialisée, il n'en est plus de même aujourd'hui car l'Italie est devenue importatrice nette en ce sens qu'elle importe beaucoup plus qu'elle n'exporte, et se classe parmi les plus gros acheteurs.

PORTUGAL

Le Portugal est le seul Pays du Bassin Méditerranéen dont les exportations se sont régulièrement développées tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Le volume de ses ventes a en effet passé de 2,8 milliers de tonnes en 1929/33 à 12,4 milliers en 1953/57, accusant ainsi une progression de plus de 300%. Sa part, dans le commerce international s'est, elle aussi constamment accrue : 1% en 1929/33, 2% en 1934/38, 7% en 1950/53 et 10% en 1954/57.

Ses exportations sont principalement dirigées vers des pays à forte immigration portugaise, soit récente (territoires portugais d'Afrique), soit ancienne (Brésil et Etats-Unis).

La part de la production commercialisée à l'étranger, 15% environ, est relativement élevée pour un Pays qui tend, en général, à vivre sur lui-même.

Ce bref aperçu montre que le Portugal doit jouer dans l'avenir un rôle de plus en plus important dans les échanges internationaux.

GRECE

Les perspectives commerciales de la Grèce sont à peu près comparables à celles du Portugal.

La part de ce pays dans les échanges internationaux, bien qu'ayant accusé une très forte diminution en 1950/53, où elle n'atteignait plus que 3%, s'est très rapidement développée pour atteindre 11% en 1954/57 contre 7% en 1929/33. Le volume de ses ventes, qui s'est relevé de 3 milliers de tonnes en 1950/53 à 11 milliers en 1954/57 est actuellement à peu près identique à celui de 1929/33.

Les exportations grecques sont principalement dirigées vers l'Italie et les Etats-Unis.

FRANCE

La position de la France, dans le commerce international de l'huile d'olive, est un peu comparable à celle de l'Italie. Les importations servent à satisfaire la demande intérieure puisque la production nationale est très faible (2 à 4 milliers de tonnes au cours de ces dernières années), mais une partie non négligeable des achats, un tiers environ, fait l'objet de réexportations après avoir été, au préalable, raffinée dans le Pays. (cf Tableau XIX)

La clientèle de la France est très diverse. Seule l'Italie est un importateur traditionnel ; en dehors d'elle la France effectue des livraisons à une vingtaine de Pays, mais qui portent sur des quantités insignifiantes.

III/ LES IMPORTATIONS

Généralités

L'étude de la consommation par habitant donne des aperçus sur le marché potentiel de l'huile d'olive en faisant apparaître les Pays dont les achats pourraient facilement se développer eu égard à leur consommation individuelle particulièrement faible.

Toutefois, ce ne sont que des aperçus théoriques. L'analyse des importations mondiales montre que ce sont au

Tableau XIX

COMMERCE EXTERIEUR FRANCAIS EN HUILE D'OLIVE

PAYS	1955		1956		1957	
	1000 T.	%	1000 T.	%	1000 T.	%
<u>Fournisseurs</u>						
TUNISIE	12.5	57	8.3	49	17.8	68
MAROC	2.8	13	5.1	30	6.5	25
ALGERIE	5.8	26	1.1	6	1.2	5
ARGENTINE			1.1	6	0.3	1
ESPAGNE	1.-	4	0.8	5	0.1	
LIBAN			0.4	2		
	<u>22.-</u>	<u>100</u>	<u>17.-</u>	<u>100</u>	<u>26.-</u>	<u>100</u>
<u>Clients</u>						
ITALIE	1.2	27	5.4	90	3.5	56
U.R.S.S.					1	16
ETATS UNIS	0.2	4			0.5	8
YOUgoslavie	0.3	7			0.3	5
BRESIL	0.4	9			0.3	5
TUNISIE			0.6	10		
SUISSE	0.5	11				
ARGENTINE	0.2	4				
AUTRES	1.7	38			0.6	10
	<u>4.5</u>	<u>100</u>	<u>6.-</u>	<u>100</u>	<u>6.2</u>	<u>100</u>

PART DES PAYS DE L'AFRIQUE DU NORD
DANS LES IMPORTATIONS FRANCAISES
POUR LA PERIODE 1954/1957

						En milliers de tonnes
Importations totales 101,-	{	TUNISIE	-	73,5	-	72%
		MAROC	-	14,4	-	14%
		ALGERIE	-	9,5	-	9%

contraire les Pays dont la consommation individuelle est relativement élevée qui développent leurs importations, alors que ceux dont la consommation individuelle est faible les réduisent de plus en plus. Ce phénomène est un signe inquiétant du rétrécissement du marché mondial de l'huile d'olive.

Une remarque préliminaire s'impose : lorsqu'on aborde l'étude des importations on constate que leur montant total est nettement supérieur à celui des exportations. Cette différence tient principalement à l'incidence de diverses difficultés d'ordre statistique, relatives notamment aux diverses méthodes d'enregistrement utilisées dans chaque Pays.

Le Tableau XX, retraçant l'évolution des importations, met en évidence leur très net fléchissement. Le volume total des importations mondiales a décliné de près de 50% en trente ans, passant de 260.000 à 140.000 tonnes.

Cette contraction des échanges s'est accompagnée d'une très importante modification des courants commerciaux.

La part des Pays Méditerranéens, dans les importations mondiales, qui n'était que de 1/3 avant la guerre est devenue prédominante à l'heure actuelle puisqu'elle dépasse 50%. Ce mouvement provient uniquement du reste, de l'Italie et de la France qui, à elles deux, absorbent 49% du commerce mondial.

Les importations des pays étrangers à la civilisation oléicole ont diminué de 50% en volume, mais leur part dans les importations mondiales est restée stationnaire et s'établit encore en 1954/57 à 9%.

Les achats des Pays américains ont, au contraire, très fortement fléchi, passant de 123.000 tonnes en 1929/33 à 42.000 tonnes en 1954/57. Ils ne représentent plus actuellement que moins d'un tiers du commerce international contre près de 50% il y a une trentaine d'années.

IMPORTATIONS D'HUILE d'OLIVE PAR PAYS
Moyennes Annuelles

Milliers de tonnes

<u>P A Y S</u>	1929-1933		1934-1938		1950-1953		1954-1957	
	Quan tité	% du total						
Italie	52.5	20	26.5	14	18.-	14	37.-	28
France	27.2	11	31.2	16	29.7	24	29.1	21
Etats-Unis	62.8	24	44.5	24	25.7	20	24.3	18
Brésil	5.1	2	4.5	2	7.2	6	10.1	7
Cuba	6.8	3	6.-	3	3.9	3	7.-	5
Royaume Uni	10.4	4	10.-	5	2.8	2	2.9	2
Allemagne	2.1	1	4.-	2	1.4	1	2.5	2
Australie	1.-		1.4		1	1	2.2	2
Suisse	6.3	2	6.3	3	1.5	1	1.7	1
Syrie					1.1	1	1.3	1
Norvège	3.2	1	2.9	2	1.3	1	1.1	1
Canada	2.4	1	2.-	1	0.7	1	1.1	1
Algérie	0.2		0.7		2.8	2	0.9	
Maroc	1.1		0.8		1.6	1	0.9	
Mexique	1.3		1.3		0.8		0.5	
Argentine	45.2	17	18.-	10				
Tunisie	0.1		0.1		0.4			
Autres pays	20.-	7	30.-	15	27.-	22	17.6	
Total mondial	260	100	190	100	130	100	140	100

Cette évolution provient à la fois d'une désaffection pour l'huile d'olive des consommateurs américains, et de la concurrence des nouveaux producteurs, notamment ceux de l'Amérique du Sud qui tendent de plus en plus à utiliser leur propre production et à réduire leurs importations.

A l'heure actuelle, les principaux importateurs sont, par ordre d'importance décroissante, l'Italie, la France et les Etats-Unis qui à eux trois absorbent les deux tiers des ventes mondiales, puis le Brésil et Cuba qui en absorbent à peu près le dixième.

Les Principaux Importateurs

Les Importateurs Méditerranéens

Les principaux Membres de ce groupe sont l'Italie et la France. En dehors d'eux, seuls méritent d'être signalés le Maroc et l'Algérie dont les importations, en provenance de France principalement, sont de l'ordre de 2 et 1 milliers de tonnes

ITALIE

L'Italie qui se classait au 3ème rang des importateurs en 1929/33, derrière les Etats-Unis et l'Argentine, occupe aujourd'hui la 1ère place.

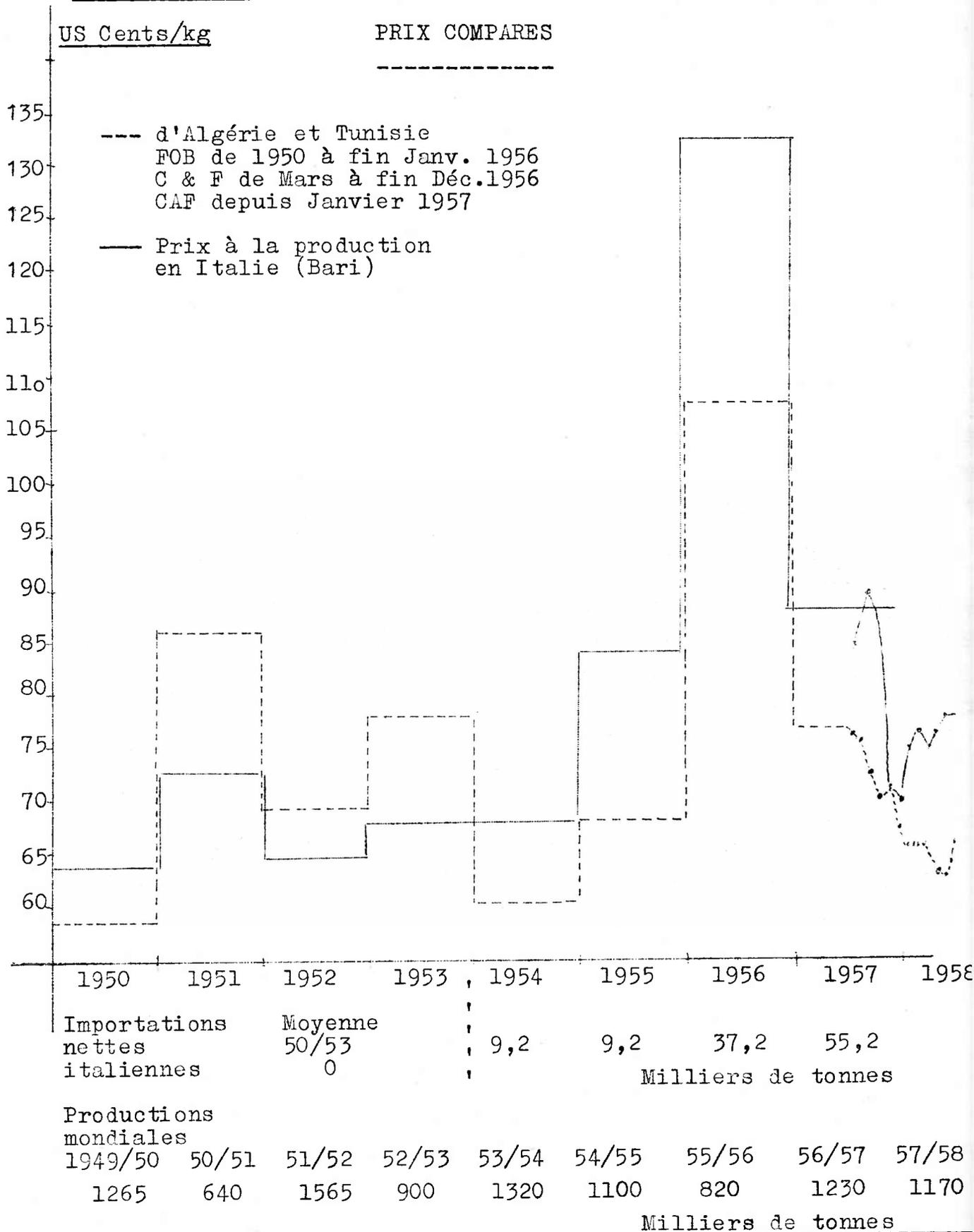
Sa part dans le volume total des achats représente à l'heure actuelle 28% contre 20% en 1929/33.

Ses principaux fournisseurs sont la Tunisie, le Portugal et la Grèce, mais en 1956 et 1957, l'Italie dont les achats se sont accrus a multiplié ses sources d'approvisionnement. Elle a reçu de l'huile de la plupart des Pays Méditerranéens : Algérie, Maroc, Liban, France, Syrie, Lybie Jordannie, Israël; du Continent Américain : Etats-Unis, Argentine, et même d'Europe Occidentale : Allemagne, Suisse, etc.. (cf tableau XIIIX)

L'Italie donne donc l'impression d'avoir drainé la plupart de l'huile disponible sur le Marché mondial.

Ce phénomène s'explique par la politique de haut prix de l'huile d'olive pratiquée par ce Pays. Le graphique III

Graphique III



sur les prix comparés (page 90) met bien en évidence les effets de cette politique.

Sur ce graphique, on compare, pour les années 1950 à 1958 (mois par mois à partir du second semestre 1957) :

- le prix exportation des huiles d'olive Nord-Africaines
- le prix de l'huile d'olive à la production, en Italie

L'action conjuguée des hauts prix intérieurs en Italie et des bas prix internationaux, a conduit ce pays à prendre une position importatrice croissante, c'est-à-dire qu'il y a dans les conditions artificielles de l'Italie une certaine interchangeabilité entre l'huile d'olive et les autres huiles fluides alimentaires.

Par conséquent, le prix que le consommateur méditerranéen est prêt à payer pour l'huile d'olive n'est pas seulement fonction du goût mais également du prix relatif des différentes huiles végétales sur le marché intérieur.

L'exemple italien montre donc une possibilité d'extension de la consommation d'huile d'olive dans le Bassin Méditerranéen, mais à bas prix ou, en tout cas à la faveur d'une politique de protection des oléiculteurs.

FRANCE

La part de la France dans le commerce international s'est elle aussi fortement développée, puisqu'elle atteint aujourd'hui 21% contre 11% il y a trente ans.

Cette progression est due presque uniquement aux variations des transactions mondiales, car les quantités importées ont peu varié et se situent toujours aux alentours de 30.000 tonnes.

Les principaux fournisseurs de la France (cf XIX page 86) sont les Territoires d'Afrique du Nord qui ont fourni 97% des livraisons en 1950/53 et 95% en 1954/57, dont : Tunisie : 72%, Maroc 14%, Algérie 9%.

L'Espagne, le Portugal auxquels s'est jointe l'Argentine en 1956 et 1957 ne sont que des fournisseurs occasionnels qui n'interviennent sur le Marché qu'à titre complémentaire.

La France, comme l'Italie, est aussi exportatrice. Ainsi les deux Pays gros importateurs du Bassin Méditerranéen ne sont pas uniquement consommateurs. Une partie des achats tout au moins pour la France, fait l'objet de réexportations.

Les Importateurs Américains

L'accroissement des achats des Pays Méditerranéens a, pour corollaire, un très net recul de ceux des Pays Américains à population d'origine latine. Leur volume a enregistré une forte diminution ; il n'est plus que de 42.000 tonnes contre trois fois plus il y a trente ans (123.000 tonnes), et leur part dans le total des importations mondiales atteint aujourd'hui 30% contre 46% en 1929/33.

L'évolution a été toutefois divergente pour chaque membre de ce groupe.

Le recul des importations du Continent Américain provient essentiellement des Etats-Unis et de l'Argentine. Ces Pays qui importaient respectivement en 1929/33, 41% et 24% du total mondial, n'en importent plus à l'heure actuelle que 17%, pourcentage représentant uniquement la part des Etats Unis, celle de l'Argentine ayant été ramenée à zéro.

Au contraire, les principaux autres importateurs d'Amérique Latine, notamment le Brésil et Cuba ont consolidé leur position importatrice avec des achats portant respectivement sur 10 et 7 milliers de tonnes, soit 7 et 5% du marché mondial, contre 5,1 et 6,8 milliers de tonnes en 1929/33 soit 2 et 3% du total de cette époque.

L'analyse de la consommation et du commerce international de ces deux pays permet de prévoir qu'ils maintiendront dans les prochaines années leurs achats à peu près au même niveau qu'actuellement. Toutefois, un quart des importations du Brésil provenait d'Argentine en 1957. L'ap-

Tableau XXI

IMPORTATIONS D'HUILE d'OLIVE AUX ETATS UNIS

PAYS	1955			1956			1957		
	En 1000 lbs		Ens. en tonnes	En 1000 lbs		Ens. en tonnes	En 1000 lbs		Ens. en tonnes
	- 40	+ 40		- 40	+ 40		- 40	+ 40	
ROYAUME UNI	10	314	153	0	0	0	0	0	0
FRANCE	107	17.782	8.100	116	229	155	175	1.570	790
ESPAGNE	3.135	0	1.420	4.799	26.475	14.350	3.113	6.799	4.490
PORTUGAL	103	0	47	17	0	8	115	0	52
ITALIE	12.288	2.438	6.660	8.984	1.625	4.800	12.271	2.011	6.460
GRECE	301	913	550	7	78	39	652	4.232	2.210
ISRAEL	3	0	1	22	331	160	152	674	374
MAROC fs	88	3.372	1.570	0	44	20	0	2.544	1.150
ALGERIE	78	3.866	1.770	0	88	40	0	792	359
TUNISIE	32	7.509	3.420	0	329	149	632	10.620	5.160
AUTRES PAYS	0	90	41	0	1.557	705	0	2.375	1.074
TOTAL	16.145	36.286	23.732	13.946	30.758	20.426	17.111	31.619	22.109

- 40 lbs : par moins de 40 lbs
+ 40 : par plus de 40 lbs

parition de l'Argentine comme fournisseur de ces Pays, peut faire craindre toutefois que les Nations du Continent américain restreignent peu à peu leurs achats dans le Bassin Méditerranéen.

Malgré le déclin de leurs achats, les Etats Unis, avec 24,3 milliers de tonnes en 1954/57, restent le troisième pays importateur du Monde. Aussi est-il intéressant d'examiner en détail sa politique commerciale.

Ses principaux fournisseurs sont l'Espagne et l'Italie qui, malgré la très grande irrégularité des ventes d'huile d'olive dans ce Pays, y ont une position solidement assurée, qu'elles semblent vouloir maintenir. C'est ainsi que l'Italie, bien qu'elle soit devenue importatrice nette au cours de ces dernières années, a continué à fournir aux Etats Unis près du quart de leurs approvisionnements en huile d'olive, avec une moyenne annuelle de l'ordre de 6.000 tonnes. .

En dehors de l'Espagne et de l'Italie, la France et la Grèce dont les ventes sont très irrégulières et en déclin, livrent une moyenne annuelle de 4.000 tonnes. L'Argentine a pris place récemment sur ce marché et lui a fourni près de 2.000 tonnes en 1956 et 1957.

L'analyse des importations selon le conditionnement donne quelques aperçus sur la politique commerciale des Etats-Unis.

Les achats américains portent, à concurrence de 3/5ème, sur des huiles non raffinées et de 2/5ème sur des huiles conditionnées et raffinées pour la vente au détail. La majeure partie de ces dernières provient d'Italie, le surplus d'Espagne.

L'Espagne ne livre en petits emballages, que lorsque l'Italie ne peut satisfaire la demande américaine. Les fournisseurs d'huiles non raffinées en dehors de l'Espagne, sont la France et les Pays d'Afrique du Nord. Leurs ventes sont quelque peu subordonnées à la politique com-

merciale espagnole. En effet, elles ne se développent que lorsque les prix internationaux sont en deçà d'un certain niveau. Ce niveau correspond à celui fixé par les Autorités espagnoles pour les prix à l'exportation. Le Gouvernement espagnol, au-dessous de ce niveau ne délivre plus d'autorisation de sortie ; il permet ainsi aux producteurs de la zone franc de développer aux Etats-Unis leurs ventes d'huiles non raffinées.

Les autres Importateurs

Les Importateurs, autres que ceux du Bassin Méditerranéen ou des Pays du Continent Américain à population d'origine latine, sont répartis dans le reste du monde, et ne sont que des clients occasionnels.

Toutefois certains d'entre eux : le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Australie, La Suisse, la Norvège et le Canada apparaissent comme des acheteurs à peu près réguliers. Bien que le volume de leurs importations ait été ramené de 25.000 à 11.000 tonnes au cours de ces trente dernières années, leur part dans le commerce international est restée à peu près stationnaire : aux alentours de 9%.

Les importations de ces pays varient en sens contraire des prix ; l'exemple de l'Allemagne, sur ce point, est typique.

Les prix ainsi que les capacités de raffinage ont une influence non négligeable sur le commerce international.

Les capacités de raffinage conditionnent, dans une certaine mesure, les courants commerciaux.

Les huiles de grignons et les huiles de seconde qualité sont nécessaires à l'équilibre de l'industrie des matières grasses plus gros importateurs, en particulier des Etats-Unis, de l'Italie et de la France.

La politique bien légitime des producteurs, notamment l'Espagne, la Tunisie, la Grèce et le Portugal, tendant à traiter eux-mêmes leur récolte doit être prudente.

En effet, il n'est pas certain que les gros importateurs d'huiles non raffinées achètent, dans l'avenir, des quantités équivalentes d'huiles raffinées, d'un prix beaucoup plus élevé.

Les prix, de leur côté, jouent un rôle essentiel dans l'évolution des échanges. La baisse des cours de l'huile d'olive durant ces dernières années a favorisé un développement des transactions, sans toutefois leur donner l'ampleur qu'elles avaient connue pendant l'entre-deux guerre.

Les mouvements commerciaux sont extrêmement désordonnés, non plus tellement du fait de l'irrégularité de la production, car le stockage pratiqué depuis quelques années a commencé à porter ses fruits, mais à cause de "l'opportunisme" des vendeurs et des acheteurs.

Il reste néanmoins dans le domaine des prix, un facteur d'instabilité : le jeu commercial espagnol et italien réglé sur la différence entre les prix intérieurs artificiels de l'huile d'olive dans ces pays et les prix internationaux déterminés, en fait, par les Etats-Unis et la Tunisie.

L'huile d'olive n'a pas "un" prix mais "des" prix. Ainsi, en 1954, au taux de change de l'époque elle était payée aux producteurs italiens, 50% de plus qu'aux producteurs tunisiens, mais elle rapportait à ces derniers le double qu'aux oléiculteurs espagnols.

La France est dans une situation analogue à celle de l'Italie. Une politique de soutien des producteurs d'oléagineux y permet des prix élevés pour les matières grasses, qui favorisent les importations d'huile d'olive.

Cet aperçu sur les prix montre la fragilité du commerce international, puisque près de 50% des importations mondiales ont été dirigées en 1956 et 1957 vers

l'Italie et la France, en raison des hauts cours pratiqués par ces Pays.

La politique française et italienne est en partie, à l'origine du repli du marché sur lui-même et, explique pourquoi le Bassin Méditerranéen est devenu, tout à la fois, le principal fournisseur et le principal client de l'huile d'olive.

La position actuelle du Bassin Méditerranéen donne un intérêt tout particulier aux perspectives de l'offre et de la demande dans cette région (cf. Tableau XXII).

Ce tableau montre que la production, tout au moins dans les dix prochaines années, ne suivra pas le rythme de progression de la population. La première n'augmentera que de 10% alors la seconde s'accroîtra de plus de 14%.

Une telle disparité laisse prévoir l'existence d'un marché potentiel en Méditerranée, et peut faire craindre une nouvelle contraction du volume des échanges. La politique la plus rentable des Pays producteurs, serait semble-t-il, de réagir contre cette tendance en s'efforçant de développer leurs débouchés en dehors du Bassin Méditerranéen.

Pour cela, un sérieux effort de publicité devra être fait pour développer la demande. Des sondages efficaces devraient être effectués dans les Pays consommateurs Européens d'une part, où il semble que la consommation pourrait se relever jusqu'à 0,5 kg par habitant ce qui permettrait un accroissement de la demande d'environ 10.000 tonnes et, d'autre part, dans les Pays du Nouveau Monde où un développement de la consommation n'est pas impossible.

Cette politique de publicité devrait être accompagnée d'une politique de qualité qui, seule, peut donner à ce produit l'avenir auquel il a droit. L'huile d'olive doit se différencier des huiles banales en restant un produit de choix.

Tableau XXII

ACCROISSEMENT PREVISIBLE D'ICI 1.970
de la PRODUCTION d'HUILE d'OLIVE
et de la
POPULATION des PRINCIPAUX PRODUCTEURS MEDITERRANEENS

= = = = =

P A Y S	1957 - 1958		1970	
	POPULATION	PRODUCTION	POPULATION	PRODUCTION
	Millions d'Habitants	1000 tonnes	Millions d'Habitants	1000 tonnes
ESPAGNE	29	324	32	350 à 400
ITALIE	48	263	53	270 à 280
GRECE	8.5	129	9.8	140 à 150
PORTUGAL	9	77	10	80 à 85
TUNISIE	3.8	65	4.6	70 à 80
TURQUIE	24	60	29	60 à 65
MAROC	7.3	20	8.2	20 à 22
ALGERIE	10.4	18	14	18 à 20
	-----	---	-----	-----
	140.-	956	160.6	1008 à 1102
			+ 14%	+ 10%

Les propriétés diététiques de l'huile d'olive en particulier l'absence de cholestérol, doivent aider à développer sa consommation de table. Un certain engouement pour les modes méditerranéennes et, surtout, le développement du tourisme dans le Bassin Méditerranéen permettant à de nombreux consommateurs potentiels de goûter et d'apprécier cette huile, devraient favoriser un accroissement de la demande.

Cette politique de qualité implique toutefois deux impératifs absolus :

- Recherche d'un label et de normes qui devraient être internationales pour une huile d'olive de choix,
- Développement des moyens de stockage efficaces malgré les immobilisations de capitaux qu'implique une telle mesure.

Il en résulte l'obligation de coordonner, sur le plan international, l'information et les efforts de chaque Pays exportateur. Il faut en effet que la demande une fois suscitée, soit régulièrement satisfaite en quantité comme en qualité.

CONCLUSION

=====

Le Marché de l'huile d'olive apparaît, aux termes de cette étude, comme un marché fragile, en repli et dont l'évolution aboutit à une situation paradoxale.

C'est un marché fragile car il ne dépend que de la politique artificielle, quant aux prix, des principaux partenaires. Les cours ne découlent nullement du libre jeu de la loi de l'offre et de la demande, mais de l'arbitraire des gouvernements intéressés.

Ainsi la politique de hauts prix pratiquée par la France et l'Italie a permis à ces Pays de drainer de 1954 à 1957, 50% des importations mondiales. Une modification de ces mesures aurait provoqué un bouleversement du marché. En sens contraire, l'Espagne impose, pour sa consommation intérieure, des prix particulièrement bas, nettement inférieurs aux cours internationaux. Si le Gouvernement de Madrid décidait de modifier son attitude, le marché serait totalement déséquilibré par un afflux d'huile d'olive espagnole et les cours s'effondreraient.

C'est un marché en repli, car l'huile d'olive tend de plus en plus à être consommée par les producteurs eux-mêmes. Cette contraction du marché s'explique en partie par l'apparition de nouveaux venus, dont les ventes restreignent les débouchés les plus intéressants, mais elle tient avant tout à la diminution de la demande dans la plupart des pays non méditerranéens.

L'huile d'olive tend essentiellement à devenir un produit "d'autoconsommation" :

- autoconsommation familiale. Les producteurs, eux-mêmes, consomment beaucoup plus que le reste de la population et, parmi celle-ci les ruraux plus que les citadins,
- autoconsommation nationale. Les pays producteurs ont une part plus que prépondérante dans la consommation mondiale,
- autoconsommation continentale. Le Bassin Méditerranéen est devenu, tout à la fois, le principal fournisseur et le principal consommateur d'huile d'olive.

C'est un marché dont l'évolution aboutit à une situation paradoxale, car l'huile d'olive qui est la plus chère de toutes les matières grasses (elle vaut le double ou le triple des autres huiles alimentaires) est presque intégralement consommée par des populations relativement pauvres.

Les perspectives apparaissent donc peu brillantes. La seule politique qui semble s'imposer est de réagir contre la tendance de ce marché, pour que la part des pays non méditerranéens dans la consommation mondiale, redevienne prépondérante. Théoriquement, cette solution peut s'obtenir, car il apparaît possible de faire augmenter la consommation individuelle de ces Pays, actuellement insignifiante et qui pourrait doubler ou tripler. Mais ce ne sont que des perspectives qui, dans la pratique, peuvent fort bien ne pas se vérifier ou ne se réaliser qu'à très long terme.

En fonction de toutes ces données, quelle attitude s'impose à un Pays Méditerranéen, devant des projets de plantations ?

L'olivier étant la seule culture possible dans certaines régions arides, mais l'huile d'olive ayant des débouchés limités, ce Pays se trouve placé devant ce dilemme :

- Approuver ces projets, et prendre le risque de ne pouvoir écouler facilement les récoltes dans l'avenir,
- Refuser ces projets, et laisser une partie du territoire inculte et une population sans travail.

La meilleure solution serait une solution de compromis :

- Permettre un développement des plantations pour ne pas laisser de terres incultes et priver d'activité une partie de la population menacée de sous-emploi,

Mais

- Interdire toutes plantations sur des terrains offrant la possibilité d'autres cultures ou susceptibles d'être irrigués, même dans un avenir lointain.

-.:-:-:-:-:-:-:-

24 JUN 1971

1 ex - n° 1

7
8

C
R1

Nu
24